



EURES-Profil régional



Sar-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat



Edité par : Joachim Geppert

© 2004 EURES-Transfrontalier

Saar-Lor-Lux-Rheinland-Pfalz (SLLR)

3e édition 2004

Publié en allemand et en français

Mise en page : Susanne Willer, Großrosseln

Impression : Jahn Druck, Neunkirchen

EURES-CEPS
Rue Emil Mark
BP 48
L-4501 Differdange
Tel.: 00 352/58 55 531
franz.dement@ceps.lu

Colette Chollot • ADEM
Rue Bender, 10
L-1229 Luxembourg
Tel.: 00 352/478 53 25
Fax: 00 352/40 61 41
colette.chollot@adem.etat.lu

Romain Clees • CGT-L/OGB-L
Avenue
Grande-Duchesse Charlotte, 31
L-3441 Dudelange
Tel.: 00 352/26 51 14 15
Fax: 00 35 251 50 25 29
euresrc@pt.lu

Georges Kirsch • ADEM
Rue Bender, 10
L-1229 Luxembourg
Tel.: 00 352/47 85 335
Fax: 00 352/40 61 41
georges.kirsch@adem.etat.lu

Emmanuelle Mathieu • FEDIL
7, Rue Alcide Gasperi
BP 1304
L-1013 Luxembourg
Tel.: 00 352/435 36 61
Fax: 00 352/432 32 60
emmanuelle.mathieu@fedil.lu

Mario Della Schiava • ADEM
25, Rue du Château
L-9516 Wiltz
Tel.: 00 352/95 83 84 23
Fax: 00 352/95 86 11
mario.della-schiava@adem.etat.lu

Marcel Schneider • ADEM
Rue Bender, 10
L-1229 Luxembourg
Tel.: 00 352/47 85 334
Fax: 00 352/40 61 41
marcel.schneider@adem.etat.lu

Jean-Claude Thilmann • ADEM
Rue Pasteur, 21 - BP 289
L-4303 Esch sur Alzette
Tel.: 00 352/54 10 54 218
Fax: 00 352/54 91 96
jean-claude.thilmann@adem.etat.lu

Edmond Zinnen • LCGB
Rue du Commerce, 11 - BP 1208
L-1012 Luxembourg
Tel.: 00 352/49 94 24 222
Fax: 00 352/49 94 24 49
edz@lkg.lu



Grenzregionen
Transfrontalier
Saar-Lor-Lux
Rheinland-Pfalz

**EURES-Berater
Conseillers EURES
EURES TRANSFRONTALIER
SAAR-LOR-LUX-
RHEINLAND-PFALZ**
www.eures-sllr.org

**Peter Hiery
Agentur für Arbeit Landau
Geschäftsstelle Kandel
Saarstraße 93-95
D-76870 Kandel
Tel.: 00 49/72 75 95 50 33
Fax: 00 49/72 75 95 50 33
peter.hiery@arbeitsagentur.de**

**Thomas Jacobi
Agentur für Arbeit Trier
Dachbachstraße 9
D-54292 Trier
Tel.: 00 49/651 205 300 3
Fax: 00 49/651 205 304 1
thomas.jacobi@arbeitsagentur.de**

**Helmut Mors
DGB-Kreis Trier
Herzogenbuscher Straße 52
D-54292 Trier
Tel.: 00 49/651 991 47 47
Fax: 00 49/651 991 47 99
helmut.mors@dgb.de**

Georges Kirsch • ADEM
Rue Bender, 10
L-1229 Luxembourg
Tel.: 00 352/47 85 335
Fax: 00 352/40 61 41
georges.kirsch@adem.etat.lu

Emmanuel Mathieu • FEDIL
7, Rue Alcide Gasperi
BP 1304
L-1013 Luxembourg
Tel.: 00 352/435 36 61
Fax: 00 352/432 32 60
emmanuel.mathieu@fedil.lu

**CRD EURES Lorraine
Centre de Ressources
et de Documentation
des EURES Transfrontaliers
de Lorraine
WTC - Tour B
2, Rue Augustin Fresnel
F-57082 Metz
Tel.: 00 33/3 87 20 40 91
Fax: 00 33/3 87 21 06 88
contact@crd-eures-lorraine.org**

**Rachel Collignon
A.N.P.E Saint Nicolas
2 place St Nicolas
F-57008 METZ Cedex 1
Tel.: 0033/3 87 75 92 70
Fax: 0033/3 87 75 92 70
rachel.collignon@anpe.fr**

**Fanny Feller
Maison de l'Entreprise
Site Technologique St. Jacques II
8, Rue Alfred Kastler-Maxeville
F-54524 Laxou Cedex
Tel.: 00 33/3 83 95 65 09 08
Fax: 00 33/3 83 95 65 11 12
medef.lorraine@wanadoo.fr**

**Mohammed Lamine
CGT Lorraine
6, Rue du Moulin
F-57385 Teting-sur-Nied
Tel.: 00 33/387 76 31 12
Fax: 00 33/387 76 38 33**

Fabien Maurizi • ANPE
25, rue de Saintignon
F-54400 Longwy
Tel.: 00 33/382 25 98 40
Fax: 00 33/382 25 98 49
fabien.maurizi@anpe.fr

Patrick Picandot • IRS/CFTC
15, Rue Abbé Henrion
F-54407 Longwy Cedex
Tel.: 00 33/3 82 23 76 26
Fax: 00 33/3 82 25 88 55

**Jean-Jacques Schneider
Direction Déléguée
ANPE Moselle Est
26, Avenue St. Rémy
F-57603 Forbach
Tel.: 00 33/3 87 84 72 84
Fax: 00 33/3 87 84 69 89
jjacques.schneider@anpe.fr**

**Jean-Paul Schoesser
ANPE - Espace Emploi Intern.
2, Rue Saint Charles
F-57045 Metz Cedex 1
Tel.: 00 33/387 74 63 39
Fax: 00 33/387 75 75 83
jpaul.schoesser@anpe.fr**

Brigitte Stein • CFTC
69, rue Mazelle
F-57006 Metz
Tel.: 0033 387 04 72 08
Fax: 0033 387 04 75 03
brigitte.stein@wanadoo.fr

**Nadine Schwenck
MEDEF-Moselle
48, Place Mazelle BP 10 530
F-57017 Metz Cedex 1
Tel.: 00 33/3 87 74 33 65
Fax: 00 33/3 87 74 96 66
medef.moselle@wanadoo.fr**

Marie-Thérèse Thiébaud • CFTD
9, Rue du Général de Gaulle
F-54400 Longwy
Tel.: 00 33/382 24 38 64
Fax: 00 33/382 24 39 44
mthiebaud@wanadoo.fr

Pascal Thiébaud • ANPE
12 Rue du Général de Gaulle
F-57500 Saint Avoird
Tel.: 0033/3 87 93 90 30
Fax: 0033/3 87 91 14 87
pascal.thiebaud@anpe.fr



**WEC - Wissenschafts- &
Entwicklungs-Centrum
EURES-Transfrontalier
Saar-Lor-Lux-Rheinland-Pfalz**
Joachim Geppert
Ring am Gottwille 18
D-66117 Saarbrücken
Tel.: +49/681 954 47-0
joachim.geppert@mkw-gmbh.de
www.mkw-gmbh.de

**Anfried Horbach
Agentur für Arbeit Saarbrücken
Hafenstraße 18
D-66111 Saarbrücken
Tel.: 00 49/681 944 11 81
Fax: 00 49/681 944 50 11
anfried.horbach@arbeitsagentur.de**

Ingrid Lang • VSU
Harthweg 15
D-66119 Saarbrücken
Tel.: 00 49/681 954 34 36
Fax: 00 49/681 954 34 566
lang@mesaar.de

**Volker Steinmetz
Agentur für Arbeit Lebach
Theysenstraße 2
D-66822 Lebach
Tel.: 00 49/681 93 50 35
Fax: 00 49/681 93 50 50
volker.steinmetz@arbeitsamt.de**

**Walter Stephan
Deutscher Gewerkschaftsbund
Fritz-Dobisch-Strasse 5
D-66111 Saarbrücken
Tel.: 00 49/681 400 01 14 34
Fax: 00 49/681 400 01 20
walter.stephan@dgb.de**

**CRD EURES Lorraine
Centre de Ressources
et de Documentation
des EURES Transfrontaliers
de Lorraine
WTC - Tour B
2, Rue Augustin Fresnel
F-57082 Metz
Tel.: 00 33/3 87 20 40 91
Fax: 00 33/3 87 21 06 88
contact@crd-eures-lorraine.org**

**Rachel Collignon
A.N.P.E Saint Nicolas
2 place St Nicolas
F-57008 METZ Cedex 1
Tel.: 0033/3 87 75 92 70
Fax: 0033/3 87 75 92 70
rachel.collignon@anpe.fr**

**Fanny Feller
Maison de l'Entreprise
Site Technologique St. Jacques II
8, Rue Alfred Kastler-Maxeville
F-54524 Laxou Cedex
Tel.: 00 33/3 83 95 65 09 08
Fax: 00 33/3 83 95 65 11 12
medef.lorraine@wanadoo.fr**

**Mohammed Lamine
CGT Lorraine
6, Rue du Moulin
F-57385 Teting-sur-Nied
Tel.: 00 33/387 76 31 12
Fax: 00 33/387 76 38 33**

Fabien Maurizi • ANPE
25, rue de Saintignon
F-54400 Longwy
Tel.: 00 33/382 25 98 40
Fax: 00 33/382 25 98 49
fabien.maurizi@anpe.fr

Patrick Picandot • IRS/CFTC
15, Rue Abbé Henrion
F-54407 Longwy Cedex
Tel.: 00 33/3 82 23 76 26
Fax: 00 33/3 82 25 88 55

**Jean-Jacques Schneider
Direction Déléguée
ANPE Moselle Est
26, Avenue St. Rémy
F-57603 Forbach
Tel.: 00 33/3 87 84 72 84
Fax: 00 33/3 87 84 69 89
jjacques.schneider@anpe.fr**

**Jean-Paul Schoesser
ANPE - Espace Emploi Intern.
2, Rue Saint Charles
F-57045 Metz Cedex 1
Tel.: 00 33/387 74 63 39
Fax: 00 33/387 75 75 83
jpaul.schoesser@anpe.fr**

Brigitte Stein • CFTC
69, rue Mazelle
F-57006 Metz
Tel.: 0033 387 04 72 08
Fax: 0033 387 04 75 03
brigitte.stein@wanadoo.fr

**Nadine Schwenck
MEDEF-Moselle
48, Place Mazelle BP 10 530
F-57017 Metz Cedex 1
Tel.: 00 33/3 87 74 33 65
Fax: 00 33/3 87 74 96 66
medef.moselle@wanadoo.fr**

Marie-Thérèse Thiébaud • CFTD
9, Rue du Général de Gaulle
F-54400 Longwy
Tel.: 00 33/382 24 38 64
Fax: 00 33/382 24 39 44
mthiebaud@wanadoo.fr

Pascal Thiébaud • ANPE
12 Rue du Général de Gaulle
F-57500 Saint Avoird
Tel.: 0033/3 87 93 90 30
Fax: 0033/3 87 91 14 87
pascal.thiebaud@anpe.fr



Sommaire

Les frontaliers	6
Avant-propos	8

I. Profil régional de la Sarre

1.1 Situation géographique et démographique	9
1.2 Infrastructures de transport	11
1.3 L'économie de la Sarre	11
- Focus : Parc du Lac de Bostal	13
1.4 Le marché de l'emploi en Sarre	18
1.5 Universités en Sarre	19

2. Profil régional de la Lorraine

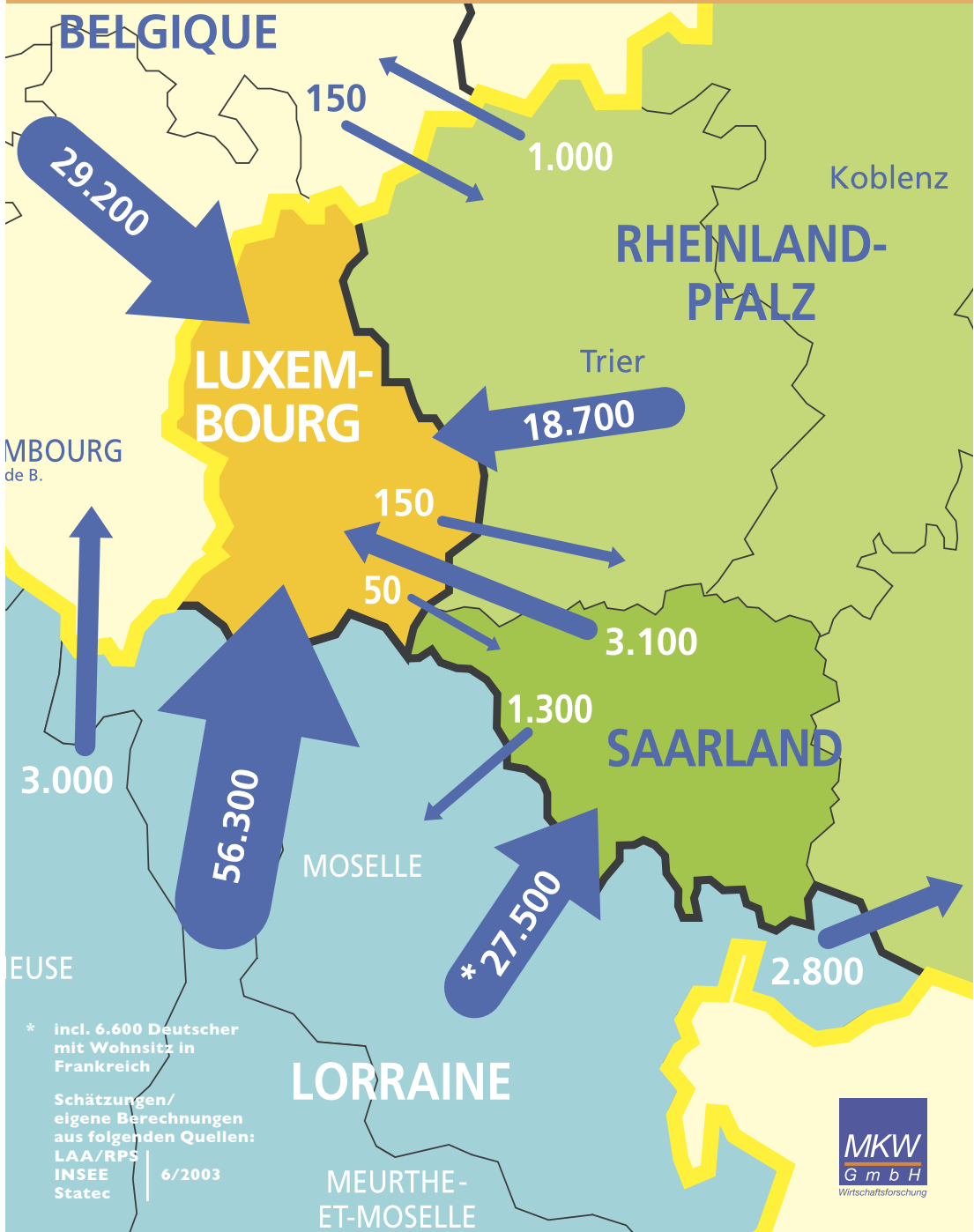
2.1 Situation géographique et démographique	21
2.2 Infrastructures de transport	22
2.3 L'économie de la Lorraine	24
- Focus : Centre Pompidou à Metz	28
2.4 Le marché de l'emploi en Lorraine	29
2.5 Universités en Lorraine	30

3. Profil régional du Luxembourg

3.1 Situation géographique et démographique	33
3.2 Infrastructures de transport	35
3.3 L'économie du Luxembourg	36
- Focus : Capitale européenne de la culture 2007	38
3.4 Le marché de l'emploi au Luxembourg	43
3.5 Universités au Luxembourg	46

4. Profil régional de la Rhénanie-Palatinat	
4.1 Situation géographique et démographique	48
4.2 Infrastructures de transport	49
- Focus : reconversion en Rhénanie-Palatinat	51
4.3 L'économie de la Rhénanie-Palatinat	52
4.4 Le marché de l'emploi en Rhénanie-Palatinat	57
4.5 Universités en Rhénanie-Palatinat	58
5. Focus : Grande Région Saar-Lor-Lux-Rheinland-Pfalz (SLLR)	
5.1 Développement de la collaboration transfrontalière	62
5.2 Institutions au niveau politique	63
5.2.1 La Commission intergouvernementale franco-germano-luxembourgeoise	63
5.2.2 La Commission régionale et ses groupes de travail	63
5.2.3 Le Sommet des exécutifs de la Grande Région	63
5.2.4 Le Bureau commun de Luxembourg	64
5.2.5 Le Comité économique et social (CES) de la Grande Région	64
5.2.6 Le Conseil parlementaire interrégional (CPI)	64
5.2.7 Le Comité commun des exécutifs régionaux Sarre-Lorraine	65
21 EURES Transfrontaliers	66

Région Saar-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat
Grenzgängerströme / Flux frontaliers 2003/2004



Les frontaliers

L'espace Sarre – Lorraine – Luxembourg – Rhénanie-Palatinat constitue la région d'Europe comptant le plus grand nombre de travailleurs frontaliers et présente à plus d'un titre un caractère modèle pour le marché de l'emploi de la future Europe. Le flux des travailleurs entre les régions, surtout par delà les frontières nationales, est très inégal. Alors que l'on dénombre environ 3.100 frontaliers sarrois travaillant au Luxembourg, en sens inverse, du Luxembourg vers la Sarre, on ne constate pratiquement aucun mouvement. Il en va de même entre la Sarre et la Lorraine. 27.500* salariés affiliés à la sécurité sociale viennent chaque jour de Lorraine travailler en Sarre, alors qu'en sens contraire, ils ne sont que 1.300 employés sarrois à se rendre en Lorraine. Le solde des emplois frontaliers est excédentaire en Sarre, c'est-à-dire qu'il y a davantage de frontaliers entrant en Sarre que de frontaliers sortant sarrois. Cela signifie que la Sarre dispose de plus en plus d'emplois à l'intention de personnes vivant en delà de ses frontières, en majorité en Lorraine. Avec plus de 56.300 frontaliers lorrains auxquels s'ajoutent les quelques 29.200 frontaliers belges (et sarrois), le Luxembourg est devenu le pays accueillant le plus de frontaliers dans la Grande Région – et leur nombre continue de grandir. Les frontaliers en provenance de la région de Trèves – près de 20.000 – y contribuent également. Ceci montre que les flux de frontaliers dans l'espace de coopération ont une tendance à sens unique – mais tous les pays, catégories professionnelles et particuliers concernés en tirent bénéfice.

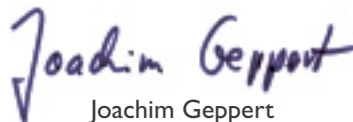
Avant-propos

L'EURES - Transfrontalier Saar-Lor-Lux-Rheinland-Pfalz (EURES-T SLLR) présente en 2004/5 dans cette brochure le deuxième profil régional concernant le territoire de coopération Sarre-Lorraine-Luxembourg-Rhénanie-Palatinat. Il s'agit plus exactement du profil de chacune des quatre régions partenaires, prenant en compte la dominante du marché de l'emploi transfrontalier. Nombreuses sont les difficultés inhérentes à cette démarche :

- En raison de problèmes d'adéquation entre autres d'ordre statistique, il est particulièrement difficile d'harmoniser des données, des chiffres et des faits sur la base des définitions nationales de trois pays, et ainsi de les rendre comparables.
- Il existe une profusion de chiffres épars sur la Grande Région, mais peu sont actuels ou interprétés pour le lecteur intéressé et pressé.
- Il n'existe sous l'appellation "Sar-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat" aucun aperçu significatif sur la situation économique dans les quatre régions partenaires. La dernière approche a été réalisée par Eurostat en 1992.

L'objectif fixé lors de la première édition du profil régional en 2002 reste le même : donner au lecteur intéressé de Lyon, Francfort, Bruxelles, Sheffield ou d'ailleurs un aperçu de la situation économique de cet espace de coopération en tenant tout particulièrement compte des quatre marchés de l'emploi complémentaires ainsi que de la situation des frontaliers. Chaque profil est donc construit sur le même schéma. Afin de demeurer un outil maniable, ce profil régional doit rester concis et fera, dans la mesure du possible, l'objet d'une remise à jour régulière au cours des prochaines années. Nous y travaillons en collaboration avec nos partenaires de Sarre, de Lorraine, du Luxembourg et de Rhénanie-Palatinat.

Tout élément complémentaire et toute correction sont les bienvenus. Les données s'entendent pour l'année 2003, sauf indication particulière. Pour la Rhénanie-Palatinat, les observations portent essentiellement sur la partie géographique Trèves-Palatinat occidental et pour la Lorraine sur les départements limitrophes des frontières luxembourgeoise et allemande.



Joachim Geppert

EURES-MKW - Wirtschaftsforschung

I. Profil régional de la Sarre

I.1 Situation géographique et démographique

La Sarre reflète l'histoire de la Grande Région au cours des derniers siècles. Tour à tour allemande ou française, mais toujours internationale. En 1957, elle fut intégrée comme dixième Land au sein de la République fédérale d'Allemagne à la suite du référendum de 1955 (ce qu'on appelle la "petite réunification"). D'une superficie de 2.570 km² (tout comme le Luxembourg), la Sarre partage ses

frontières avec la Rhénanie-Palatinat – son voisin allemand – au nord-est, la région française Lorraine au sud-ouest, et l'Etat souverain du Luxembourg au nord-ouest.



La Sarre est divisée en une communauté urbaine, cinq districts et 52 communes. Sarrebruck en est la capitale. Sa position géographique en plein cœur de l'Europe lui confère une place centrale dans un espace économique prépondérant de l'UE. La Sarre offre une grande variété de paysages : le nord, le Saargau et le Bliesgau ont un caractère plutôt rural, alors que le sud (vallée de la Sarre), où sont implantées les industries et les zones urbaines, a une densité de population élevée par rapport à la moyenne européenne.

Le paysage industriel a été déterminé par l'implantation des sites traditionnels de production le long de la Sarre à proximité des gisements de charbon. La région, marquée pendant plus de 100 ans par les industries minière et métallurgique est parvenue à réaliser un changement structurel dynamique. Malgré ce passé dans l'industrie lourde, la Sarre est toujours restée avec 30% de surfaces forestières et 46% de surfaces agricoles, une contrée industrielle entourée de verdure.

Sarrebruck, capitale de la Sarre et métropole régionale, est un pôle d'attraction dont le rayon d'action s'étend au-delà des frontières du Land. La ville, qui compte plusieurs musées, théâtres et lieux de manifestations, constitue le centre culturel du Land. Les zones urbaines s'étendent d'une part de Neunkirchen à l'est jusqu'à Völklingen à l'ouest, et de Sarrebruck jusqu'à Saarlouis et Merzig au nord-ouest d'autre part. De plus, la communauté urbaine de Sarrebruck forme avec les villes de Forbach, St. Avold et Sarreguemines en Lorraine une zone d'agglomération transfrontalière. La majorité de la population (1,065 millions d'habitants au total pour une densité de 415 habitants/km², la moyenne nationale étant de 231) vit dans le sud du pays, où se situent la ville de Sarrebruck et les grands sites industriels traditionnels le long de la Sarre. Le développement démographique de la Sarre au cours des vingt dernières années est caractérisé par une croissance modérée, qui toutefois enregistre un lent recul au cours des dernières années. Les migrations internes inter-allemandes et l'immigration en provenance des états d'Europe de l'est et d'Europe centrale ne parviendront plus, à longue échéance,

à combler la tendance à la baisse que manifeste le solde naturel depuis de nombreuses années. Les projections prévoient une diminution de la population, qui ne devrait plus s'élever qu'à 930.000 habitants (+/- 50.000) en 2030.

Evolution de la population en Sarre entre 1980 et 2002

Jahr / année	1980		1990		2000		2002		1980-2002	
Bevölkerung / Population	1.000	%	1.000	%	1.000	%	1.000	%	1.000	%
Weiblich / Femmes	560,8	52,6	554,9	51,7	552,2	51,5	547,4	51,4	- 13,4	-2,3
Männlich / Hommes	505,5	47,4	518,0	48,3	519,3	48,5	517,6	48,6	+ 12,1	+2,4
Total	1.066,3	100,0	1.072,9	100,0	1.071,5	100,0	1.065,0	100,0	+ 1,3	+ 0,12

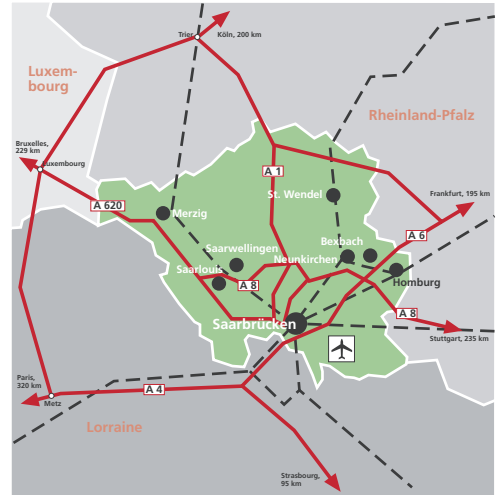
Nombre d'habitants et densité de population en Sarre et dans les régions voisines

	Habitants	Densité de population
Sarre	1.065.000	415 / km²
Lorraine	2.317.000	98 / km ²
Luxembourg	448.000	173 / km ²
Rhénanie-Palatinat	4.058.000	204 / km ²



1.2 Infrastructures de transport

Grâce à la réalisation du marché intérieur de l'UE, la Sarre est passée d'une situation géographique périphérique en Allemagne à une situation centrale en Europe. Pour les entreprises, ceci signifie de courtes distances pour accéder aux plus grands marchés européens d'approvisionnement et d'écoulement. Plus de 50% du produit national brut de l'UE est généré dans un rayon de 500 km, à l'intérieur d'un espace comptant plus de 200 millions de consommateurs. La connexion de la Sarre au réseau routier et ferroviaire européen reflète cette situation centrale en Europe. Certains points faibles, comme les liaisons ferroviaires interrégions ont pu être surmontés en 2000 grâce à la nouvelle ligne ICE (le train à grande vitesse allemand) entre Francfort et Sarrebruck. La Saarbahn, le tramway ultra-moderne circulant entre Sarrebruck (D) et Sarreguemines (F) depuis 1999 assure sur des rails de chemins de fer français et allemands les liaisons interurbaines et représente une première en matière de transports publics transfrontaliers ferroviaires.



Les travaux sur l'autoroute A8 Sarrebruck-Luxembourg procèdent de la même logique. Le nouveau tronçon de l'A8 a été achevé et ouvert à la circulation en été 2003. Le développement de la Sarre en grande voie fluviale présente aussi de nombreux avantages : la Sarre en retire un atout pour son site d'implantation économique, le réseau routier est moins chargé, et l'industrie sarroise est connectée aux marchés internationaux à des coûts particulièrement faibles.

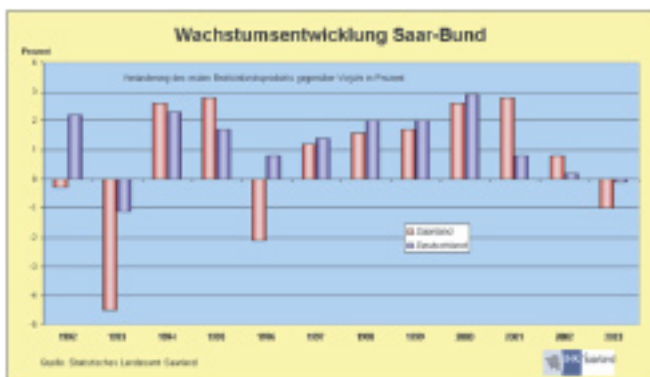
La Sarre dispose enfin d'un aéroport important pour l'économie régionale, mais auquel manquent certaines liaisons internationales. Toutefois, la création d'une propre compagnie aérienne – Cirrus Airlines – en 1995 a permis de créer de nouveaux emplois. De 1995 à aujourd'hui, le nombre d'employés de la compagnie a progressé jusqu'à atteindre le nombre de 600, de même que la flotte, passée de 3 avions à 30 avions.

1.3 L'économie de la Sarre

1.3.1 Conjonctures et perspectives de développement

Plus que toute autre région d'Allemagne, la Sarre a été confrontée ces dernières décennies à un bouleversement de ses structures économiques. Mais au cours des 20 dernières années, la région a profité plus tardivement que les autres de l'essor conjoncturel et a été touchée plus vite par le creux conjoncturel. En 1999 et 2000, la Sarre se trouvait à la pointe de l'essor conjoncturel en RFA. Le produit intérieur brut (PIB) est passé de 41,8 milliards de marks en 1993 – date du dernier creux conjoncturel au niveau national – à 48,1 milliards de marks en 2000. Rapportés au PIB, les

chiffres de l'économie de la Sarre avaient progressé de 2,1% par rapport à l'année précédente. Selon des données provisoires, la reprise économique aurait aussi dû se maintenir en Sarre en 2001. Toutefois, dans les faits, la croissance économique se développa de toute autre manière. L'attentat du 11.09.2001 sur les tours du WTC à New York a encore aujourd'hui des répercussions négatives sur l'économie mondiale. Une période de stagnation économique allant jusqu'à la récession fait suite au boom économique. La Sarre elle aussi est confrontée, jusqu'à aujourd'hui, aux conséquences conjoncturelles négatives. Toutefois, la Sarre est parvenue à contrôler le creux conjoncturel, si bien que son PIB a connu en majeure partie un meilleur développement que le PIB national.



Les points forts de la croissance se trouvent d'une part dans les industries de transformation – avec des secteurs clefs de l'industrie, en particulier la production et la transformation de métal, la construction mécanique et automobile, l'industrie agro-alimentaire – mais surtout toujours dans le secteur tertiaire, qui représente un important potentiel de croissance conjoncturelle. Ce secteur contribue

à présent en Sarre pour une part majoritaire à la valeur ajoutée de l'économie et de l'emploi, en premier lieu dans le domaine des transports, des télécommunications, des activités financières et immobilières, des services aux entreprises. Si la Sarre ne perd pas son élan lors de la reprise actuelle plus rapidement que les autres régions de RFA, cela serait signe d'une plus grande stabilité conjoncturelle issue des modifications des structures économiques.

Parc du Lac de Bostal - Investissement phare de la Sarre dans le tourisme

Le lieu d'implantation aux multiples atouts est le lac de Bostal, lac artificiel de 120 ha créé dans les années 70, constituant le plus grand plan d'eau au sud de Francfort. Situé dans une région particulièrement ensoleillée, entouré de collines boisées, le lac de Bostal représente déjà aujourd'hui une



infrastructure de tourisme couronnée de succès, qui attire actuellement 600.000 touristes journaliers en moyenne. Le concept du "Parc du Lac de Bostal" prévoit l'édification d'une petite ville portuaire constituant le cœur de la station à l'architecture provençale. Il abrite une infrastructure touristique importante composée de nombreux restaurants et boutiques, activités de loisirs, jeux et sports, centre de bien-être, piscine et sauna, mais également un hôtel quatre étoiles disposant d'une salle de bal, de salles de conférence et de réunion, ainsi qu'une résidence conçue spécialement pour répondre aux besoins des personnes âgées. Le projet prévoit l'édification de dix villages au milieu des collines,



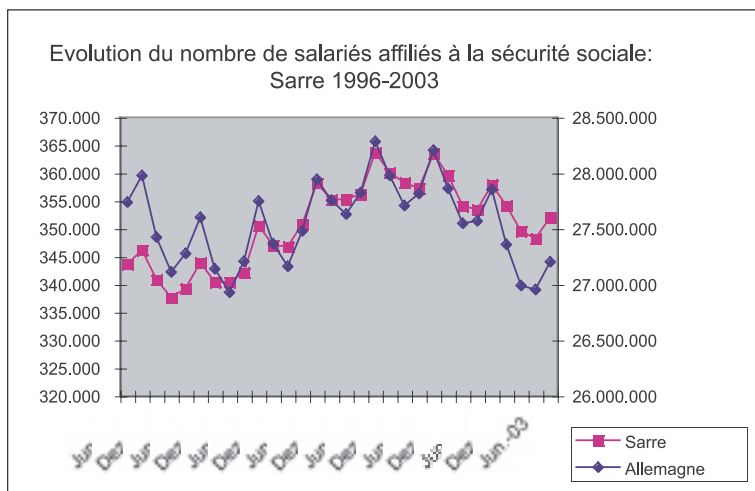
desquels il sera possible de se rendre à pied au centre. Ces villages se différencient par leur emplacement et leur taille, mais aussi par une particularité thématique propre à chacun. Il est prévu de construire dans le Parc du Lac de Bostal des maisons de vacances de cinq types différents, développés comme variantes de trois modèles de base.

La conception du projet d'édification du parc de vacances du lac de Bostal remonte déjà à une dizaine d'années. Le plan d'aménagement touristique est entré en vigueur en 1999 et depuis que le décret de répartition est devenu juridiquement incontestable en avril 2002, la société Projektgesellschaft va accélérer le développement du parc avec la société SARCON et d'autres partenaires. Pour la Sarre, l'arrondissement de St.Wendel et la commune de Nohfelden, le projet du Parc de Lac de Bostal représente un investissement phare dans le tourisme d'une importance particulière dans l'infrastructure des loisirs.

La commune de Nohfelden, l'arrondissement de St.Wendel et la société LEG Saar, qui s'est vue confier la direction du projet, ont créé conjointement la Société Projektgesellschaft mbH dans le but de développer et de commercialiser un terrain d'une surface de plus de 50 ha afin d'ériger un centre de loisirs et de vacances.

La SARL SARCON a été chargée du développement du projet. Cette société se consacre depuis 1980 au développement, à la commercialisation et à l'exploitation de centres de vacances et de loisirs en Allemagne et au Danemark. SARCON gère et commercialise actuellement 22 sites de tailles différentes avec une capacité d'environ 10.000 lits.

1.3.2 Marché du travail et emploi



soins à domicile – les services aux entreprises, où les branches logiciels et télécommunications ainsi que le domaine des centres d'appels téléphoniques montrent la plus grande dynamique économique. En revanche, les services aux particuliers, les services aux administrations et les assurances sociales présentent une tendance plutôt négative. Les services de distribution présentent eux aussi une croissance en dessous de la moyenne.

Les industries de transformation ont créé plus de 3.000 emplois entre 1990 et 2000, avant tout dans la construction automobile et ses sous-traitants, dans la construction mécanique, l'électrotechnique et l'industrie plasturgique. La première place revient à la production de véhicules, de pièces et d'équipements automobiles. Ce secteur a généré la plupart des nouveaux emplois depuis 1960. Si l'on considère les constructeurs et les sous-traitants dans un sens large, ceci concerne près de 40.000 emplois.

Un emploi sur quatre de l'industrie dépend aujourd'hui

en Sarre directement ou indirectement de l'industrie automobile. Les sous-traitants de l'industrie automobile emploient environ 30.000 personnes, les constructeurs comme Ford, environ 7.000 et les constructeurs d'équipement environ 3.000. C'est précisément cette dépendance de la conjoncture par rapport au secteur automobile qui a conduit à ce que les industries de transformation soient actuellement touchées par la mauvaise situation des commandes de cette branche. Toutefois, on remarque une amélioration dans ce secteur pour l'année 2004, entre autre en raison des préparatifs qui battent leur plein à Saarlouis pour la Focus, le nouveau modèle phare de Ford, qui devrait entraîner une augmentation de la croissance.

La construction en acier, la construction mécanique, l'électrotechnique, le façonnage de l'acier et l'industrie du fer, de la tôle et des métaux sont bien positionnés. L'importance de la branche de technologie d'automatisation et de fabrication grandit sans cesse. Elle se caractérise par des taux de croissance élevés, un haut niveau d'innovation, et une forte spécialisation dans les secteurs d'avenir. L'industrie des biens de consommation et l'industrie alimentaire sont également des piliers de l'industrie sarroise.

Aux côtés de l'industrie, l'artisanat génère lui aussi de façon constante un important nombre d'emplois. En 2002, les quelques 10.300 entreprises artisanales employaient plus de 76.000 personnes.

Salariés affiliés à la sécurité sociale par secteur d'activité pour les années 1980 et 2003			
	1980	2003	Différence %
Agriculture, sylviculture, Pêche	1.436	1.609	+12,0
Energie, industrie minière	28.709	12.917	-55,0
industrie de transformation	148.336	103.515	-30,2
Construction	26.285	21.818	-17,0
Commerce	45.207	55.631	+23,1
Transport, Télécommunications	13.770	14.870	+8,0
Banques, assurances	10.733	13.561	+26,3
Prestations de services	59.888	114.131	+90,6
Collectivités territoriales	20.302	19.806	-2,4
Total	354.666	356.206	+0,4

Source: Landesarbeitsamt Rheinland-Pfalz-Saarland/IHK-Saarland

Activité en Sarre en 2002*

Population active	Tsd. = 442
Taux d'activité des hommes	57,5% (55,7%)
Taux d'activité des femmes	42,5% (44,3%)
Taux des professions libérales	8,4% (10,0%)

* **Moyennes annuelles**
Entre parenthèses les chiffres au niveau national
Source: Statistisches Landesamt Saarland

Dans le domaine de l'artisanat, les entreprises de construction annoncent un recul de leur chiffre d'affaires, dû à la conjoncture du bâtiment dans l'expectative d'un prochain essor. D'autres secteurs de l'artisanat en revanche annoncent une augmentation de leur chiffre d'affaires. On citera à titre d'exemple l'augmentation de 9,2% du chiffre d'affaire de l'industrie de l'habillement, du textile et du cuir, ainsi que de 2,6% dans l'industrie alimentaire.

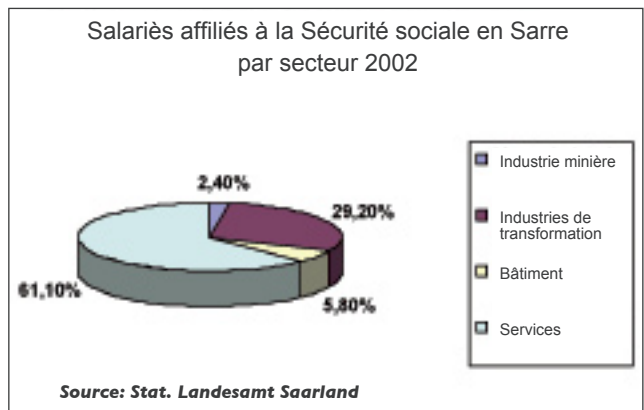
Les salariés affiliés à la sécurité sociale représentaient en Sarre environ 80% de la population active en 2002. La plus forte concentration de l'emploi se trouve dans le district de Sarrebruck, avec un niveau d'emplois de 416 salariés affiliés à la sécurité sociale pour 1.000 habitants pour l'année 2002.

De plus, la Sarre dispose d'un large éventail d'établissements d'enseignement secondaire. L'accent est mis en particulier au sein du système scolaire sur un enseignement bilingue des élèves. Plusieurs écoles franco-allemandes et même des maternelles témoignent de ces efforts. A la rentrée 2001/2002 la scolarité est passée de 13 à 12 ans d'enseignement (G8).

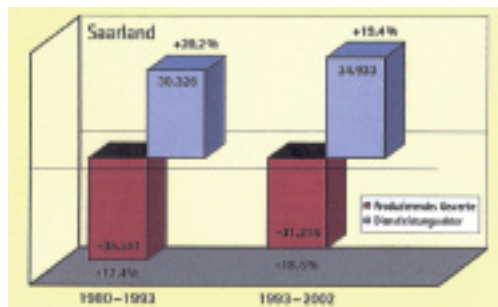
1.3.3 Mutations structurelles

Parallèlement au développement du PIB, l'évolution de l'activité par secteurs est un outil indiquant la tendance des mutations structurelles. Au fil de profonds changements structurels, l'industrie de la Sarre a fortement changé de visage. Depuis longtemps l'industrie minière traditionnelle n'est plus un point fort à haute valeur ajoutée. De nouveaux secteurs innovants se sont développés, en particulier dans le domaine de l'industrie des biens d'investissements, qui ont confirmé leur rôle de pilier de la conjoncture et de la croissance.

Le recul des effectifs de l'industrie minière illustre les changements structurels intervenus en Sarre. En 1991, le pourcentage des employés de l'industrie minière s'élevait à 25% de l'emploi dans l'industrie. Comparé à l'ensemble des salariés affiliés à la sécurité sociale, le pourcentage des effectifs de l'industrie minière n'atteint plus que 2,4% en 2002. Il est probable que ce chiffre va encore énormément diminuer à la suite des résolutions au sujet du charbon prises par le gouvernement fédéral.

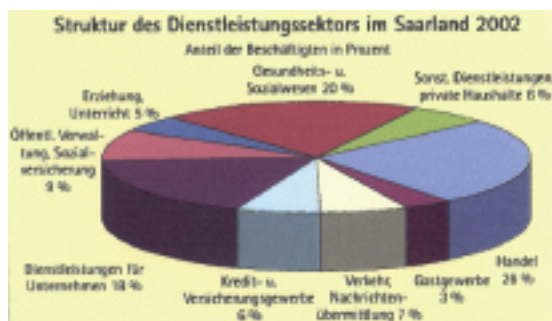


Les profondes crises de l'industrie sidérurgique et de l'industrie minière ont pu être compensées dans une large mesure par la croissance d'autres branches. Sur les plus de 60.000 emplois supprimés dans l'industrie minière et métallurgique depuis l'annexion économique de la Sarre à la République fédérale en 1959, plus des 3/4 ont pu être remplacés par des emplois créés dans les industries manufacturières. Plus de 200 entreprises industrielles se sont implantées en Sarre au cours des 40 dernières années, employant aujourd'hui plus de 50.000 salariés. Un salarié de l'industrie sur trois travaille dans une entreprise implantée après 1960.



Hausse de l'emploi dans le secteur tertiaire,
Source: IHK Saarland

C'est avant tout dans le secteur tertiaire que l'on trouve un bilan de l'emploi supérieur à la moyenne. Pour la seule période 1993-2002 les prestataires de services ont enregistré une hausse de l'emploi s'élevant à 19,4%. Environ 60% des salariés sont à présent employés dans les secteurs les plus variés du tertiaire.



Source: IHK Saarland

On peut compter parmi les secteurs de prestations montrant de fortes tendances à la croissance, ceux relevant de l'économie des loisirs. Ce secteur – parmi lequel se trouvent les salles de fitness, les centres aquatiques ainsi que les saunas – montre des chiffres nettement à la hausse, à l'opposé de la tendance conjoncturelle. Pour la seule période 1998-2002, ce secteur a enregistré une augmentation du personnel de 45,0%.

1.3.4 Le marché de l'apprentissage

La situation conjoncturelle a également des répercussions sur le marché de l'apprentissage. La Sarre n'a pas été en mesure elle non plus de maintenir ses bons résultats de l'année précédente et se situait en 2003 dans la moyenne nationale. Il est à noter toutefois que jusqu'en 2002, le développement en Sarre affichait de bien meilleurs résultats qu'au niveau national. La Sarre a enregistré depuis 1994 une très forte augmentation au niveau de la création de nouvelles places d'apprentissage, et occupe avec un plus de près de 19% de loin la première place au niveau national.



Grâce aux efforts des entreprises sarroises sur le plan de la formation, la Sarre a pu maintenir sa position de tête au niveau de la densité des places d'apprentissage malgré la situation économique difficile.

Fin 2002, 21.163 jeunes étaient en formation en entreprise en Sarre. Depuis 1994, le nombre des contrats de formation a augmenté de 18,9%. L'industrie et le commerce offraient 10.589 places d'apprentissage et l'artisanat 7.411, soit respectivement 50,0% et environ 35,0%

de l'ensemble des places d'apprentissage en Sarre. Les professions libérales (y compris l'économie domestique) comptaient 2.107 (10,0%) places d'apprentissage, l'agriculture 400 (1,9%), le service public (hors institutions fédérales) 362 (1,7%). Le taux de suivi de formation a atteint 6,0% grâce à la croissance des dernières années et se situe au-dessus de la moyenne des Länder de l'ouest de l'Allemagne.

1.4 Le marché de l'emploi en Sarre

La situation du marché de l'emploi s'est améliorée en Sarre depuis 1998. En 2003, on y comptait en moyenne 47.720 chômeurs, ce qui représente un recul de 9,75% par rapport à 1998. Le taux de chômage est passé en Sarre de 12,6% (1998) à 10,4% (2003), et au niveau national, de 12,3% (1998) à 11,6% (2003). Les femmes ont davantage profité de la baisse du chômage (de 12,0% à 9,1%) que les hommes (de 13,1% à 11,4%). La situation des moins de



25 ans s'est nettement améliorée. Alors que 14,1% des jeunes étaient au chômage en 1997 – date à laquelle le taux de chômage était le plus élevé – leur nombre s'est réduit à 10,0% en 2003. Les salariés de plus de 50 ans profitent eux aussi à présent de l'essor actuel du marché de l'emploi en Sarre. Davantage d'entreprises sont prêtes à les employer. Le pourcentage des chômeurs de longue durée a donc enregistré une évolution positive et est tombé de 42,6% en 2000 à 32,9% début 2004.

Pour résumer, il ressort que la Sarre est parvenue au cours des dernières années, malgré la situation économique difficile, à maintenir les effets bénéfiques du passé sur le marché du travail d'une part et à maintenir la moyenne du chômage inférieure à la moyenne nationale d'autre part.

Frontaliers

La Sarre continue à attirer des frontaliers venant de Rhénanie-Palatinat ou de Lorraine. Le nombre des frontaliers lorrains ne cesse d'augmenter : en 2003, 27.500 personnes traversaient tous les jours la frontière et travaillaient entre autre le long de la Sarre, de Sarrebruck jusqu'à Saarlouis. Parmi ces 27.500 frontaliers, on compte selon les données de l'office de l'emploi de la Sarre (LAA), environ 6.600 Allemands habitant dans le département limitrophe de la Moselle. Bien que les prix de l'immobilier dans les communes frontalières soient en hausse, il est toujours beaucoup plus intéressant d'acheter une maison en France.

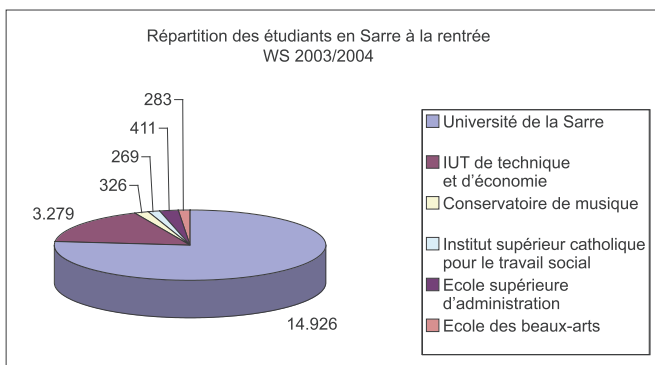
En résumé, il demeure que les Lorrains font preuve d'une bien plus grande mobilité en raison des salaires plus élevés en Sarre, si bien que les flux de frontaliers ont tendance à fonctionner en sens unique.



1.5 Universités en Sarre

L'évolution des établissements d'enseignement supérieur en Sarre s'adapte aux mutations structurelles : les secteurs économiques porteurs sont actuellement, entre autre, les domaines de l'informatique, de l'intelligence artificielle, des nouveaux matériaux, de la technologie médicale et des techniques de production innovantes. Ce sont aussi les domaines dans lesquels la Sarre investit pour la recherche et l'enseignement avec des subventions de l'Etat et des fonds apportés par les entreprises. L'implantation dans les années 80 de l'Institut allemand de recherche pour l'intelligence artificielle (DFKI), de l'Institut Max-Planck pour l'informatique (MPI) – unique en ce domaine – et du Centre international de rencontre et de recherche en informatique (IBFI) ont conféré à l'université un profil propre. La vocation de l'université, la formation de personnel hautement qualifié, s'est élargie au cours des dernières années avec le développement de la recherche tournée vers l'économie.

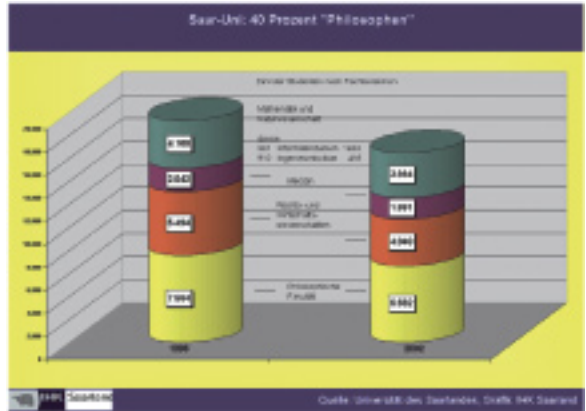
Par le biais des formations qu'elle propose, de la recherche et de son développement, tous orientés vers la pratique, il incombe à l'université un rôle important dans le développement économique de la Sarre. Début 2004, un institut de recherche sarrois travaillant en collaboration avec l'institut Fraunhofer de St. Ingbert a annoncé le succès de ses recherches aux résultats très prometteurs.



Source: Stat. Landesamt Saarland

Il a été possible, en étroite collaboration avec l'Université de Lubeck, de réaliser une percée dans l'étude de cellules souches adultes, qui devrait permettre dans un futur proche de traiter certaines maladies, grâce à la production et la modification de ces cellules souches.

Selon une étude de l'office sarrois des statistiques, l'économie et le droit étaient en tête des 20 matières comptant le plus d'étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur en Sarre pour le semestre d'hiver 2003/2004, suivis par la médecine, l'informatique et l'allemand. L'UFR d'informatique a connu une très forte progression au cours des dernières années et reflète la mutation structurelle interne de l'Université de la Sarre.

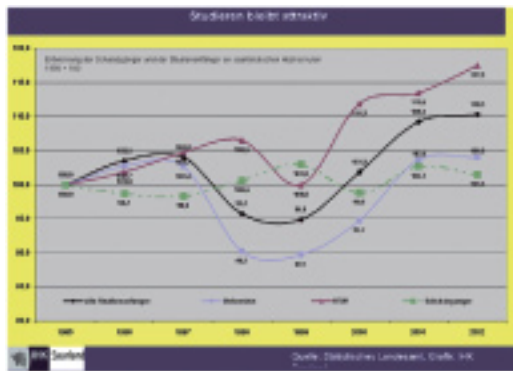


L'Université de la Sarre comme initiateur de filières européennes et binationales :

L'université, avec 8 facultés et environ 15.000 étudiants, est l'établissement d'enseignement supérieur le plus important en Sarre. L'origine française de l'université et la proximité de la France lui allouent un rôle important à jouer dans l'orientation européenne de l'enseignement et de la recherche. Ceci se reflète dans de nombreuses activités transfrontalières et dans des cursus intégrés binationaux.

L'Université franco-allemande (UFA) a été créée en 1999, son siège administratif est à Sarrebruck. C'est un établissement à campus dispersé, qui n'a qu'une existence virtuelle. Son objectif est le

renforcement des échanges dans l'enseignement supérieur et la recherche entre la France et l'Allemagne. L'UFA crée, coordonne et finance des cursus de premier et second cycle ainsi que des formations post-doctorales entre des établissements d'enseignement supérieur allemands et français, ainsi que les échanges binationaux dans les domaines de la recherche et de la formation des jeunes chercheurs.



➔ (<http://www.dfh-ufa.org>)

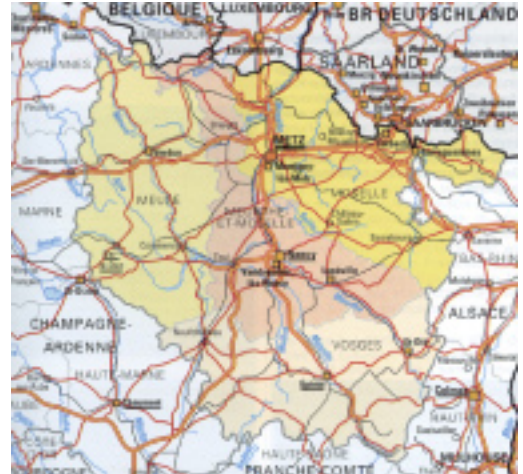
Après le "creux" de la fin des années 90, le nombre des bacheliers qui se dirigent vers des études supérieures a nettement augmenté en Sarre. L'IUT a enregistré les taux de croissance les plus élevés, en particulier dans le domaine de l'économie.

Mais l'Université de la Sarre continue elle aussi à attirer beaucoup de bacheliers. Reste le problème pour les établissements d'enseignement supérieur en Sarre, du bilan de migration des étudiants en première année, qui se solde toujours par un résultat négatif, en raison du nombre très réduit d'étudiants venus d'autres Länder.

2. Profil régional de la Lorraine

2.1 Situation géographique et démographique

Région frontalière et terre d'invasion, la Lorraine a été marquée jusqu'à une époque récente par une histoire riche en bouleversements. Depuis la réorganisation des régions françaises des années 60, la Lorraine est une région à part entière avec ses quatre départements Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges. Elle a des frontières communes avec, en France, les régions Alsace, Franche-Comté et Champagne-Ardenne, en Allemagne avec les Länder de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat ainsi qu'avec les états de Belgique et du Luxembourg. La capitale de la Lorraine est Metz. Il ne paraît pas exagéré d'affirmer que la Lorraine est la région avec laquelle l'Allemagne pratique la collaboration franco-allemande à tous les niveaux de la manière la plus intensive, jusqu'aux mariages franco-allemands.



La région qui s'étend sur une surface de 23.547 km² présente des paysages aussi riches que contrastés. On y trouve deux types de paysages : le plateau lorrain s'étendant sur les 5/6 de la région et à l'est, les Vosges s'élevant jusqu'à une altitude de 1.400 mètres. La Lorraine est traversée par de nombreux cours d'eau, les plus importants étant la Meuse et la Moselle.

La Lorraine est une région boisée – 36% de sa surface sont couverts par la forêt (850.000 ha.) – et dispose d'un peuplement forestier aussi vaste que varié et d'une faune et flore diversifiées.



Nombre d'habitants et densité de population en Lorraine et dans les régions voisines

	Habitants	Densité de population
Sarre	1.065.000	415 / km ²
Lorraine	2.317.000	98 / km²
Luxembourg	448.000	173 / km ²
Rhénanie-Palatinat	4.058.000	204 / km ²

2.317.000 personnes vivent en Lorraine, concentrées en particulier le long du sillon mosellan Nancy-Metz-Thionville et dans la région limitrophe de l'Allemagne. Ceci représente une augmentation de 9.000 habitants par rapport au dernier recensement de 1999. Ce sont surtout les zones urbaines avec une qualité de vie relativement élevée, comme Metz, qui en ont profité. Le classement des départements par nombre d'habitants se présente ainsi : Meurthe-et-Moselle (environ 715.300), Meuse (environ 193.100), Moselle (environ 1.025.300) et Vosges (environ 381.900).

La Lorraine dispose d'une population relativement jeune et d'un taux de natalité élevé au niveau interrégional. Toutefois ce sont surtout les jeunes qui ont tendance à quitter la région, en prise depuis plus de 30 ans à une crise économique ininterrompue ayant déjà mené à la disparition d'un nombre important d'emplois.

2.2 Infrastructures de transport



La diversité des voies de communication constitue un atout pour l'économie de la Lorraine

Que ce soit par la voie aérienne, la voie fluviale, la voie ferrée, le réseau routier et autoroutier, pour la circulation des personnes tout comme celle des marchandises, la Lorraine est parfaitement desservie et connectée à l'Europe centrale et sait en tirer avantage.

Avec un réseau autoroutier de plus de 1.800 km, la Lorraine est un carrefour où se croisent les axes autoroutiers ouest-est et nord-sud (Paris-Strasbourg et Luxembourg-Dijon/

Lyon). Dans le cadre du Projet lorrain 2000-2006, il est prévu des travaux de mise à 2x2 voies de nombreuses routes nationales et de contournements routiers.

La Lorraine : une région d'excellence logistique

Plus de 2.100 entreprises de transport et de logistique sont actuellement implantées en Lorraine, générant plus de 63.000 emplois. Les voies de communication de bonne qualité dont dispose la Lorraine sont prépondérantes pour l'implantation de filiales d'entreprises nationales et internationales. C'est ainsi que le géant du meuble IKEA a choisi en 2000 la Lorraine parmi 12 autres régions concurrentes en raison des infrastructures de transport idéales pour établir son entrepôt central. Entre 2000 et 2004, le nombre des employés est passé de 150 à environ 250. 60% du fret est transporté par les voies routières et 40% par le rail. Ceci montre l'importance de la gare de triage de La Maxe/Woippy près de Metz où 8.000 camions sont chargés et déchargés par jour. C'est la gare de triage la plus importante de France, avec autour de 2.500 wagons par jour. Les mêmes motifs ont prévalu à l'implantation du nouveau centre d'appels téléphoniques du groupe Bertelsmann, comptant 1.100 emplois en 2004 et du dépôt central de la chaîne de supermarchés Intermarché, employant autour de 280 personnes en 2004.

La logistique joue également un rôle de plus en plus important dans le trafic aérien en Lorraine. Deux entreprises de service de courrier par avion se sont implantées à l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine :

Aéropostale et DHL. Cette dernière s'est implantée à l'aéroport lorrain au printemps 2001 en faisant de grands investissements et employait en 2004 environ 100 personnes.

337.370 passagers ont été enregistrés en 2001, ce qui représentait encore un taux de croissance d'environ 5% par rapport à 1999. Toutefois, la croissance s'est un peu ralentie, puisqu'entre 1998 et 1999, l'aéroport avait enregistré une croissance de 12% de son trafic passagers (l'année 1998 présentait une augmentation de 15% par rapport à l'année précédente). La première destination reste Paris (42%), puis viennent Lyon et le sud de la France.

Construction du TGV en Lorraine

Grâce à l'ouverture du nouveau tronçon du TGV entre Metz et Nice depuis le 10 juin 2001, les voyageurs gagnent 1 heure et 40 minutes sur le trajet. Le TGV-est doit relier Strasbourg et Paris via Nancy-Metz à partir de 2007. Il sera ainsi possible de se rendre dans toute la France à partir de la Lorraine avec le TGV.

La construction du TGV vers le Luxembourg, Francfort et Munich est prévue, les problèmes posés par les différentes techniques en vigueur en France et en Allemagne sont en passe d'être résolus (construction de voies pour la technique de la grande vitesse : 160 km/h pour les trains classiques et 350 km/h pour le TGV)



La Lorraine arrive en tête des régions françaises en ce qui concerne le transport ferroviaire de fret :

c'est dans cette région que l'on trouve le transport de fret par voie ferrée le plus important. 19,4% de l'ensemble du transport ferroviaire de fret de France passent actuellement par la Lorraine. En 2002, 24,7 millions de tonnes de fret sont passées par cette région. La Lorraine va continuer à étendre son réseau ferroviaire afin de répondre à la demande en constante augmentation de transport ferroviaire.

La redécouverte des voies fluviales

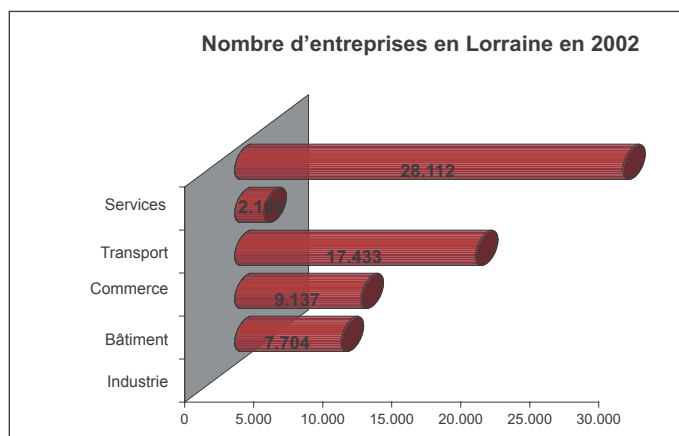
La proximité du Rhin et des grands ports de Belgique et des Pays-Bas par la Moselle canalisée incite de plus en plus d'entreprises à combiner les possibilités de transport. L'ensemble de l'activité des ports en Lorraine a poursuivi sa progression au

cours des dernières années, en 1999 elle avait connu une croissance de 2,2%. En 2001-2002, la tendance positive s'est maintenue sur un mode plus ralenti, avec une croissance de 0,4%. 10,6 millions de tonnes de fret ont été transportées en 2002 sur la Moselle. Le transport fluvial grand gabarit promet d'afficher un taux de croissance élevé pour les prochaines années : une nouvelle ligne régulière de transport fluvial de conteneurs entre Metz et Rotterdam/Anvers a été inaugurée en 1998. La hausse des importations de carburants vers Thionville, la mise en service d'une plateforme

céréalière sur le site portuaire de Belleville et la mise en place d'une desserte régulière vers la Grande-Bretagne donnent une image positive du développement futur du transport fluvial. La poursuite de l'aménagement des voies fluviales en Lorraine afin d'améliorer leurs capacités et leurs prestations est une des préoccupations des autorités politiques. Un contrat de plan Etat-région prévoit de nouveaux aménagements des voies fluviales à partir de 2004-2005. En résumé, l'on peut dire que la Lorraine s'attache à continuer à développer ses infrastructures dans un futur proche et à valoriser celles dont elle dispose d'ores et déjà. Un des objectifs est de favoriser le transport de fret ferroviaire par rapport au transport routier. D'autre part, il faut que les voies navigables en Lorraine soient davantage utilisées pour les transports de fret. La Lorraine s'est défini comme objectif de mettre à profit l'avantage de l'attractivité de son territoire au cœur de la Grande Région Sarre-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat et de se positionner comme carrefour central et plate-forme de fret.

2.3 L'économie de la Lorraine

Il y a une trentaine d'années, les frontières de la Lorraine avec trois pays (la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne) étaient encore considérées comme un obstacle économique. Aujourd'hui, cette



Source: Insee – SIRENE (Champ ICS)

situation limitrophe apparaît comme une chance pour l'économie et le marché de l'emploi. La globalisation et l'essor des échanges internationaux donnent un nouvel éclairage à cette région. L'industrie de la Lorraine qui repose sur plusieurs siècles de tradition (à commencer par le travail du fer et le tissage, suivis par les industries lourdes du charbon et de l'acier), a connu au cours des 20 dernières années de grands changements structurels.

La région Lorraine génère 3,1% du PIB français (45,8 milliards), occupant la 10^e place parmi les régions françaises. La Lorraine dispose d'un PIB de 19.832/habitant. Le secteur tertiaire assure 46,9% des activités économiques de la région : 30.218 entreprises lorraines (sur un total d'environ 64.500) réalisent leur activité principale dans les services. L'industrie joue un rôle important dans l'économie lorraine : 11,9% des employés travaillent dans l'une des 7.704 entreprises industrielles.

Les services et la logistique sont des secteurs à forte expansion

Au cours des dernières années, de nombreuses entreprises de logistique, ou des centres de logistique de grandes entreprises se sont implantés en Lorraine (IKEA, Bertelsmann, DHL, Aldi, Lidl, Intermarché...), de même que de nombreuses sociétés de services, comme le centre d'appels téléphoniques de Bertelsmann ou de Bosch. IKEA-Lorraine par exemple, employait autour de 250 personnes en 2004, et le centre d'appels téléphoniques de Bertelsmann a créé à lui seul plus de 1.100 emplois.

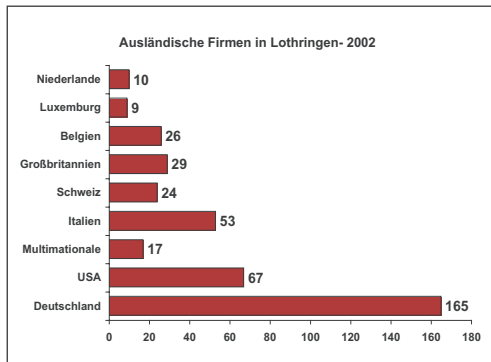
L'industrie automobile est devenue la branche la plus dynamique

L'industrie automobile est passée au second rang des employeurs de l'industrie lorraine. Dans les années 60, la Lorraine ne comptait que 5.000 emplois dans cette branche. En 1982, elle en comptait 15.000, ce qui représente une expansion de 300%. Le chiffre se situe actuellement à 22.000 employés, correspondant à une nouvelle progression d'environ 47% entre 1982 et aujourd'hui. L'industrie automobile est donc actuellement la branche à l'expansion la plus dynamique de la région, et dispose encore d'un énorme potentiel de croissance. Il revient naturellement au site de production de MCC/SMART de Hambach près de Sarreguemines une très large part de cette évolution positive.

Implantation de sociétés étrangères

La tendance est à l'essor d'implantation de sociétés étrangères dans la région en raison de la situation géographique stratégique et des conditions avantageuses (salaires modérés, horaires de travail prolongés, prix de l'immobilier peu élevés, exonération d'impôts pendant 5 ans, fortes primes à l'embauche de mineurs ou d'ouvriers sidérurgiques).

La Lorraine est donc en tête au palmarès national des régions les plus prisées par les investisseurs étrangers : elle comptait en 2002 451 sociétés étrangères employant 61.200 personnes (soit près du tiers des effectifs industriels de la région), dont 57% d'entreprises allemandes (comme Continental, Krupp, Mercedes, Viessmann).



Source: Insee - LIFI

Établissements sous contrôle étranger en Lorraine en 2002	Nombre	Effectifs
Ensemble	451	61 202
Allemagne	165	18 438
dont : Industrie automobile	75	4 411
Métallurgie et transform. des métaux	44	3 830
Chimie, caoutchouc, plastiques	22	2 954
Industrie des équipements mécaniques	20	2 080
États-Unis	67	11 996
dont : Industrie automobile	15	3 051
Métallurgie et transform. des métaux	8	1 789
Industrie des équipements mécaniques	9	1 627
Chimie, caoutchouc, plastiques	10	1 144
Industries du bois et du papier	4	500
Finlandais	17	7 902
dont : Métallurgie et transform. des métaux	8	6 661
Italie	53	9 385
dont : Métallurgie et transform. des métaux	12	2 612
Suisse	24	3 764
dont : Industries agricoles et alimentaires	4	2 512
Royaume-Uni	29	2 694
dont : Industries agricoles et alimentaires	3	503
Industrie des produits minéraux	3	456
Belgique	26	2 413
dont : Métallurgie et transform. des métaux	5	1 013
Chimie, caoutchouc, plastiques	4	830
Luxembourg	9	1 395
Pays-Bas	10	1 837

Source : Insee - IIF

Aperçu de 4 secteurs de l'économie lorraine :

1. Agriculture, industrie agro-alimentaire et industrie du bois
L'agriculture lorraine se concentre sur la production laitière, l'élevage bovin et la production de céréales (88% de l'activité). Grâce à cette concentration le revenu brut des exploitations est supérieur de 10% à celui de la moyenne nationale.

3,3% de la population active de Lorraine travaillent dans des entreprises de l'industrie agro-alimentaire. C'est une branche à forte concentration, où 29 entreprises emploient 70% des salariés.

La Lorraine occupe le 1^{er} rang français pour sa production forestière, et compte également le plus d'établissements d'enseignement et d'instituts de recherche pour cette branche. L'industrie du bois et du papier traverse actuellement un creux conjoncturel, qui se traduit par un recul du nombre d'emplois de 1,2% en 2003.

2. Industrie

Depuis plus de 40 ans, l'industrie lorraine mène à bien la mutation de ses industries traditionnelles – exigée par les crises mondiales que connaissent les secteurs du charbon et de l'acier. Toutefois, l'industrie lorraine joue un rôle important dans l'économie et emploie encore autour de 22,2% des effectifs (175.783 emplois). L'industrie sidérurgique emploie 10.000 personnes et est devenue une branche de haute technologie (1/4 de la production nationale). En avril 2004, la dernière mine française à Creutzwald a été fermée, mettant un terme définitif à l'industrie minière (près de 4.100 personnes étaient encore employées dans cette branche fin 2002). 10.000 personnes travaillent encore dans l'industrie textile dans les Vosges, qui fournit 50% de la production nationale. L'industrie chimique est représentée en Lorraine par des groupes internationaux. En raison de la situation économique, la production de l'industrie chimique a enregistré un recul d'environ 4,9% en 2001-2002. De nouveaux secteurs d'activité de l'industrie se sont développés comme la transformation des métaux, l'automobile (production et sous-traitants), et la plasturgie.

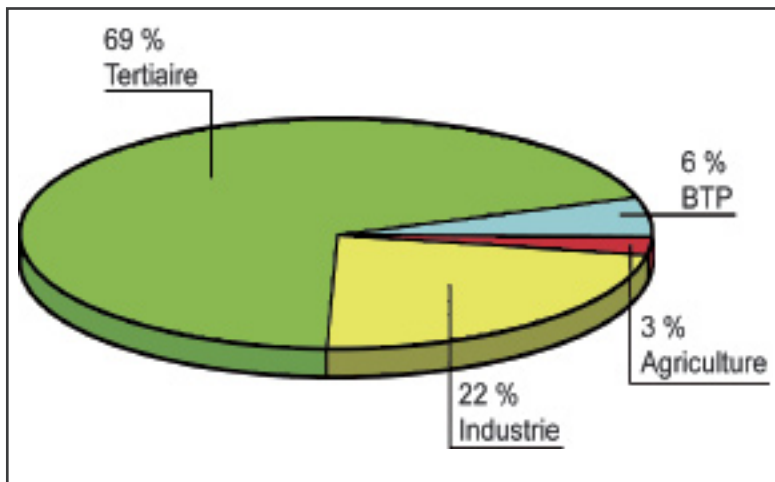
De par sa situation géographique privilégiée, la Lorraine attire de plus en plus de capitaux

étrangers, employant à présent près d'un tiers des effectifs de toute la Lorraine. A cela s'ajoutent de nombreux programmes de soutien européens, nationaux et régionaux destinés à favoriser la mutation industrielle, qui font de la Lorraine une région particulièrement intéressante pour les implantations industrielles.

3. Commerce et artisanat

Le commerce compte 17.433 petites entreprises et représente 27,0% de l'ensemble des entreprises en Lorraine. Le commerce en Lorraine se porte beaucoup mieux qu'il y a quelques années. Cela se reflète dans le chiffre croissant de création d'entreprises. En 2002 5,2% d'entreprises commerciales de plus ont été créées qu'en 2001.

L'artisanat est essentiellement caractérisé par des entreprises dans le secteur du métal et de la construction. A cela s'ajoutent la réparation, le transport et d'autres services. Au total, on comptait en 2000 19.450 entreprises. La plupart des entreprises artisanales de la région sont de petites entreprises et emploient jusqu'à 10 personnes. Depuis quelques années, l'artisanat est considéré comme un secteur créant de nombreux emplois, qui se développe de façon continue. Pour la formation des jeunes également, l'artisanat occupe une position importante.



Répartition de l'emploi par secteur d'activité, Source: Insee; CCI

4. Services

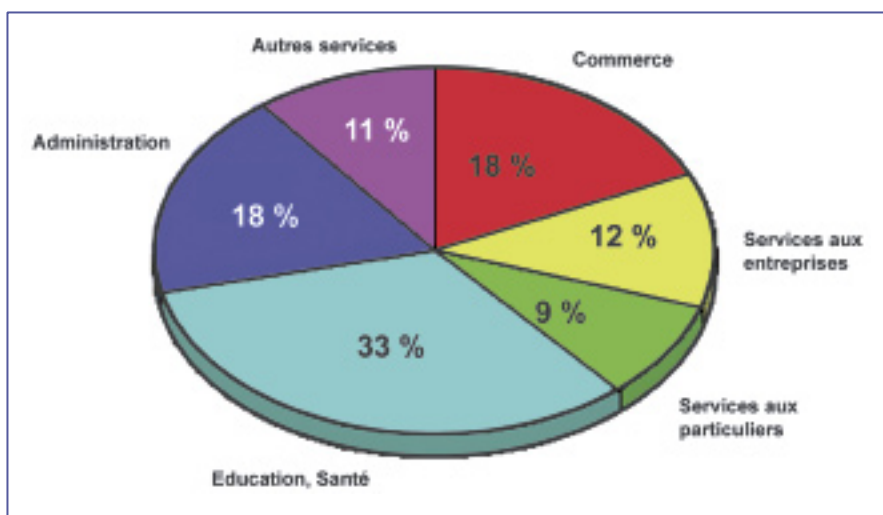
Le tertiaire se répartit comme suit en Lorraine :

- 563.082 employés dans les services en 2002 (558.721 en 2001)
- 14.000 employés dans le tourisme; jusqu'à 20.000 employés en haute saison (5,75 millions de touristes)
- 66.000 employés dans "l'économie sociale"

Répartition de l'emploi dans le secteur des services

Les services aux entreprises ne se sont pas développés en Lorraine comme on l'espérait. Entre 1993 et 2002, le nombre des créations d'entreprises dans ce domaine a certes augmenté d'environ 15,2%, mais l'essor des créations s'est ralenti en raison de la mauvaise situation conjoncturelle. Les services aux entreprises dans le domaine de l'informatique en particulier ont du mal à s'établir en Lorraine.

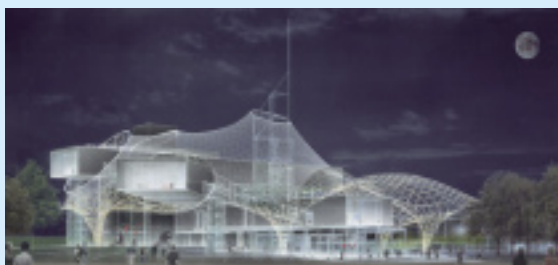
Les secteurs porteurs d'avenir pour les prochaines années se situent toujours dans d'autres branches, comme par exemple le commerce et la gastronomie/le tourisme, qui ont enregistré une augmentation des créations d'entreprises malgré la situation économique difficile.



Source: Insee, CCI

Centre Pompidou à Metz : La décentralisation culturelle à partir de 2007

Grâce au projet d'implantation d'un Centre Pompidou à Metz, un centre culturel de première importance va voir le jour dans l'est de la France. La ville de Metz a été choisie parmi plusieurs concurrents en raison entre autre de sa situation particulière en Europe. Située au point de vue géographique et culturel à l'une des croisées les plus importantes d'Europe, cette offre culturelle s'adressera également de façon directe aux pays voisins. Une partie de

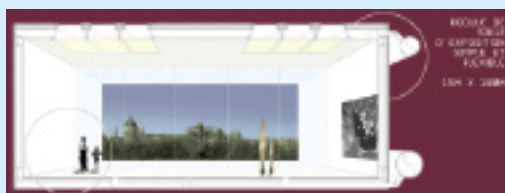


A l'image de son pendant parisien, l'édifice sera un projet architectural innovant.

la collection du Centre Pompidou de Paris fera l'objet d'une présentation permanente à Metz. Le Centre Pompidou de Paris n'est plus en mesure, par manque de place, de présenter au public la totalité de ses collections. C'est pourquoi les œuvres seront présentées en alternance à Paris et à Metz, de façon à ce que l'exposition à Metz soit constamment et régulièrement renouvelée. D'autre part, il sera proposé sur un second site des expositions temporaires d'art moderne.

L'implantation d'une antenne du Centre Pompidou à Metz revêt une grande importance à deux niveaux. D'une part, la présence culturelle sera plus marquée, et les trésors des collections parisiennes pourront davantage être mis en valeur, d'autre part, le monopole de Paris sera brisé. Ce projet est la manifestation directe de la volonté du gouvernement de décentraliser la culture en France.

Il est prévu que le Centre Pompidou soit ouvert au public en même temps que la nouvelle liaison TGV-Est. La capitale régionale de la Lorraine, qui sera alors facilement et rapidement accessible de la France entière, a toutes les raisons d'escompter un essor pour son tourisme grâce au Centre Pompidou.



La ville de Metz est appelée à devenir un haut lieu des échanges culturels et par là même une porte ouverte sur l'Europe du nord et de l'est. C'est la raison pour laquelle la capitale régionale de la Lorraine au cœur de l'Europe a été choisie pour l'implantation de l'antenne décentralisée du Centre Pompidou.

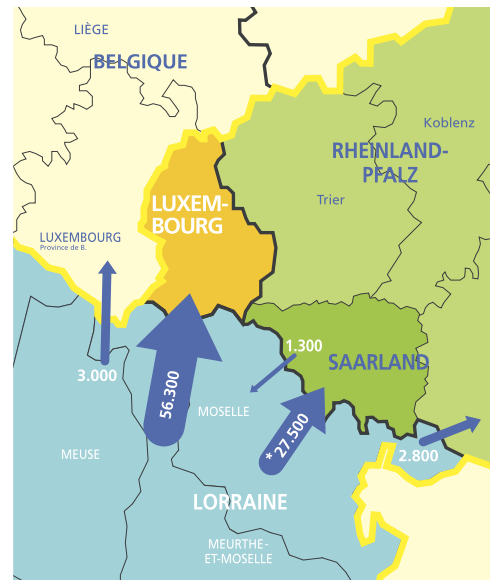
Ce projet est issu d'une collaboration entre le Ministère de la culture et de la communication, le Centre Georges Pompidou et la ville de Metz. Pour toute information supplémentaire, consulter les pages internet de la ville de Metz http://www.mairie-metz.fr/METZ/CULTURE/BEAUBOURG/index_pompidou.html

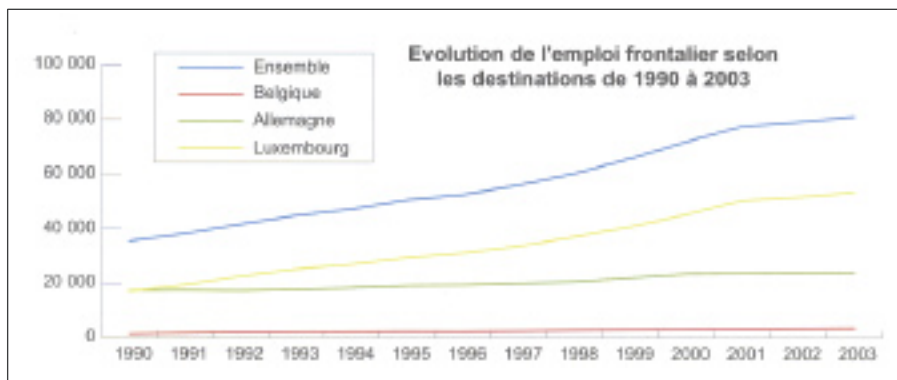
2.4 Le marché de l'emploi en Lorraine

Le marché de l'emploi en Lorraine est marqué depuis plus de 20 ans par la restructuration de tous les secteurs industriels traditionnels : industrie minière, extraction de minerai de fer, aciéries et industrie textile. La spécialisation de ses activités industrielles pose encore des problèmes, bien qu'à présent le tertiaire offre le plus grand nombre d'emplois. Le nombre des effectifs dans le secteur des services a progressé de 23% entre 1990 et 2002, soit 90.700 personnes. 71% de la population active de Lorraine, soit 563.082 personnes, travaillent dans ce secteur. Le secteur industriel en comparaison, n'emploie "que" 22,2%. Entre 1975 et 1990 le marché de l'emploi lorrain a été marqué par une diminution de l'offre d'emplois et par les conséquences des crises industrielles, en particulier par la crise de la houille et de ses sous-traitants. Le chômage a augmenté de 0,6% en 1962 à 9,4% en 2003. En même temps toutefois augmentait la population active totale et en particulier l'emploi des femmes de 1962 à 2002 de 32,2% à 77,0%. Le mouvement de migration vers d'autres régions qui en a résulté et la forte augmentation du nombre de frontaliers en direction du Luxembourg et de la Sarre ont permis toutefois de conserver un certain équilibre sur le marché de l'emploi lorrain. La population active de Lorraine s'élève à environ un million de personnes pour environ 810.000 postes de travail disponibles. En 2003/04 83.800 employés travaillaient en dehors de la Lorraine : 56.300 personnes travaillaient au Luxembourg et 27.500 en Sarre.

Frontaliers

En raison de la diminution de plus en plus importante des offres d'emploi en Lorraine, ses habitants se sont davantage tournés vers l'extérieur. En 1990, le lieu de travail de 52.000 personnes se situait déjà en dehors de la région, et de plus en plus travaillent à l'étranger, surtout en Allemagne et au Luxembourg. Le nombre des frontaliers est passé de 18.000 en 1982 à 31.000 en 1990, soit une augmentation de près de 75%. Cette tendance s'est encore accentuée durant les années 90 : entre 1990 et 2003 le nombre des frontaliers lorrains est passé à 83.800, soit une augmentation de près de 270% au cours de cette période. Le nombre des frontaliers exerçant une profession au Luxembourg a présenté une augmentation particulièrement importante, puisqu'il a plus que doublé durant cette période. Le nombre des Lorrains qui travaillent au Luxembourg a atteint 56.300, et 27.500 en Sarre en 2003.



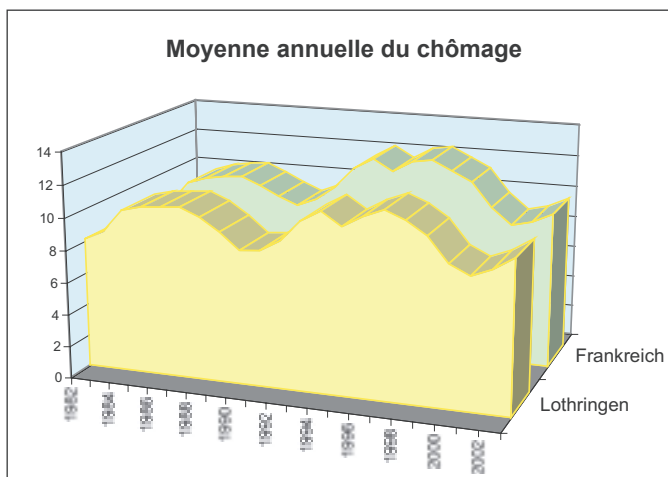


Source: DRTEFP - Cahiers Lorrains - 2004

Chômage

La baisse des chiffres du chômage en Lorraine, qui avait déjà été enregistrée à la fin de l'année 1997, s'est poursuivie durant toute l'année 1998. Fin décembre 1998, 99.754 personnes étaient inscrites au chômage en Lorraine, soit 5% de moins que l'année précédente. Ce chiffre positif est dû aussi bien à l'amélioration générale de l'économie qu'au fait que de nombreux jeunes chômeurs des secteurs particulièrement touchés par la crise sidérurgique ont quitté la région, tout comme lors des années précédentes.

Entre décembre 1999 et décembre 2000 les chiffres ont à nouveau considérablement baissé. Alors qu'il y avait encore 83.130 personnes sans emploi en décembre 1999, ce chiffre ne s'élevait plus qu'à 73.974 en décembre 2000, soit une diminution de 12%. Toutefois, on enregistrait 87.749 chômeurs en février 2004. Le taux de chômage se situait déjà à 9,4% en 2003. La raison en est la mauvaise situation économique généralisée, à laquelle la Lorraine n'a pu complètement se soustraire.



2.5 Les universités en Lorraine

Les universités lorraines sont localisées à Nancy et Metz. Elles dépendent, au même titre que tous les établissements d'enseignement, de l'Académie Nancy-Metz.

Pôle Universitaire Nancy-Metz

Il a été décidé en 2000 de regrouper les deux villes universitaires pour leur permettre un positionnement international sur la carte de l'Europe et leur octroyer un cadre pour l'organisation de coopérations avec les collectivités locales et le monde économique. Il s'agit également de parvenir à une coordination plus efficace des programmes et objectifs communs. Environ 75.000 étudiants sont inscrits pour l'année 2004 en Lorraine.

☛ www.europole.u-nancy.fr/

Université de Metz :

Près de 15.700 étudiants étaient inscrits à l'Université de Metz en février 2004. Cette université a été créée en 1970 et a des antennes à Thionville, Forbach, Saint Avold et Sarreguemines.

L'Université de Metz est composée de 6 UFR (Unité de formation et de recherche) et de 2 IUT (Institut universitaire de technologie). Voici la répartition des étudiants par filières début 2004 :



La faculté de droit, économie et administration est la plus grande UFR avec environ 28,7% des étudiants, suivie de la faculté de lettres et littérature, avec 16,9% des étudiants. L'Université de Metz propose des cursus franco-allemands intégrés, menant à des "doubles diplômes".



Université Henri Poincaré (UHP) : Université Nancy I

L'Université Henri Poincaré, fondée en 1572, est la plus vieille université de Lorraine. La plus ancienne faculté est celle de médecine. Près de 16.800 étudiants étaient inscrits début 2004 dans les diverses UFR à l'Université Henri Poincaré (= Nancy I), qui se compose de 5 facultés : sciences et techniques, médecine, pharmacie, chirurgie-dentaire, sport. S'y ajoutent 3 écoles d'ingénieurs et 3 IUT.

La médecine, avec 34,4% d'étudiants est de loin la faculté la plus importante de Nancy I, suivie de la faculté des sciences et techniques, avec 25,9% des étudiants.

Université Nancy 2 :

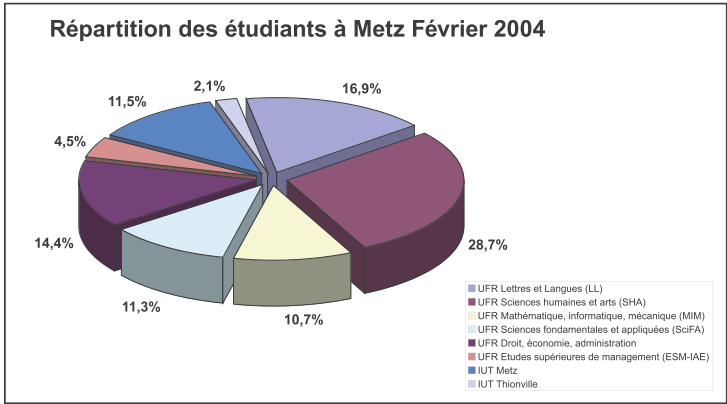
Plus de 18.700 étudiants étaient inscrits début 2004 à l'Université Nancy 2. Cette université a pour dominantes les UFR suivantes : lettres et langues; sociologie; droit, sciences économiques, gestion; économie et gestion d'entreprises; mathématiques/informatique; communication/communication audiovisuelle.

composantes	1er cycle	2e cycle	3e cycle	autres*	Total
UFR LL	1582	907	172	107	2668
UFR SHS	2420	1570	648	59	4697
UFR MM	707	643	296	45	1691
UFR S&TA	772	723	274	2	1771
UFR Droit	1473	554	155	84	2266
UFR ES&ME	68	267	360		700
IUT Metz	1688	259			1947
IUT Thionville	313	73			386
Total	8752	4816	1078	303	15729

Effectifs étudiants par composantes et par cycles au 24 février 2004

* autres DAEUA et B Capocité en droit et autres titres





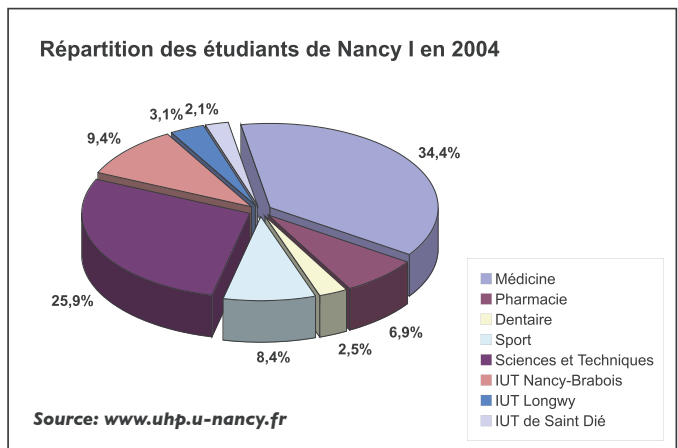
Source: www.univ-metz.fr

de Nancy 2 a un fort pourcentage d'étudiants étrangers et s'engage particulièrement dans les programmes internationaux de transfert des savoirs et des connaissances.

Par delà les frontières, l'histoire a créé dans le passé des liens entre les facultés de médecine de Nancy I et Homburg/Sarre. Leur collaboration aujourd'hui se résume à des échanges d'informations entre étudiants et professeurs et aux conférences données par quelques professeurs à Nancy I ou Homburg. Les deux universités s'efforcent actuellement de développer les échanges, pour conférer une structure à cette collaboration et la développer. Un projet à long terme serait la création d'un institut franco-allemand de recherche médicale. Grâce à l'optimisation de la collaboration, il serait alors possible de développer de nouveaux projets de recherche médicale apportant un très grand atout à la région, ce qui conférerait un élan appréciable à la recherche dans la Grande Région.



L'Université Nancy 2 entretient des partenariats avec 155 universités de l'UE. L'université porte un très grand intérêt aux différents programmes d'échanges européens d'étudiants. Elle accueille actuellement 323 étudiants du programme ERASMUS et 211 étudiants des programmes d'échange Socrates, Comenius et Leonardo. De plus, avec un taux de 15%, l'Université



3. Profil régional du Luxembourg

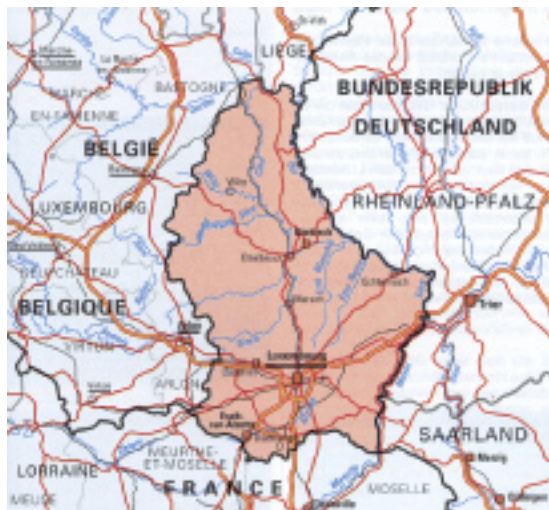
3.1 Situation géographique et démographique

Le Grand-Duché de Luxembourg est un Etat indépendant souverain. Il a des frontières communes avec la Belgique, la France et la République fédérale d'Allemagne. Les cultures française et allemande se rencontrent au Luxembourg, pays traditionnel d'échange entre ces deux civilisations.

En 1948 le pays a officiellement abandonné son statut de neutralité afin de pouvoir agir en tant que membre à part entière au sein des grandes organisations politiques, économiques et militaires au niveau européen et international. Depuis plus de 150 ans, le Grand-Duché adhère et participe à toutes les organisations politiques et économiques d'importance. Sa situation géographique et ses structures économiques ont amené le Luxembourg de façon naturelle aux échanges et à la coopération avec ses voisins, en premier lieu avec la Belgique (union économique et monétaire depuis 1921). Après la seconde guerre mondiale, le Luxembourg a participé avec la Belgique et les Pays-Bas à la création de l'union économique et douanière du BENELUX, premier pas vers la Communauté Européenne. Le Grand-Duché est l'un des états fondateurs des communautés européennes et sa capitale (Luxembourg-ville) en a accueilli de 1950 à 1957 les premières institutions. Aujourd'hui, sur la base des résolutions du Conseil Européen d'Edimbourg (1992) et de Bruxelles (1993) les institutions suivantes de l'Union Européenne ont leur siège à Luxembourg :

- la Cour de Justice des communautés européennes,
- la Banque européenne d'investissement,
- la Cour des comptes européenne,
- certains services de la Commission européenne (comme la Direction Générale "Crédits et Investissements", l'office statistique des communautés européennes EUROSTAT, l'office des publications officielles des communautés européennes, l'administration pour la sécurité nucléaire et
- le secrétariat général du Parlement européen.

En outre, tous les ans aux mois d'avril, juin et octobre, le Conseil de l'Union Européenne tient ses sessions régulières à Luxembourg. Le Luxembourg couvre un territoire de 2.586 km², soit une superficie égale à celle de la Sarre, qui s'étend du nord au sud sur une distance maximale de 82 km et sur 57 km d'est en ouest.



Luxembourg:
439.000 Habitants
170 Hab./km²



Nombre d'habitants et densité de population au Luxembourg et dans les régions voisines

	Habitants	Densité de population
Sarre	1.065.000	415 / km ²
Lorraine	2.317.000	98 / km ²
Luxembourg	448.000	173 / km²
Rhénanie-Palatinat	4.058.000	204 / km ²

Du point de vue géographique on distingue deux régions différentes : l'Oesling, au nord, constitue le massif des Ardennes dans sa partie occidentale, bordant l'Eifel allemande. Cette région boisée d'une beauté spectaculaire couvre un tiers du territoire. Son altitude maximum est de 559 m. Le Gutland ou "Bon pays", au sud et au centre du pays, forme le reste (68%) du territoire. C'est une région vallonnée de campagnes et

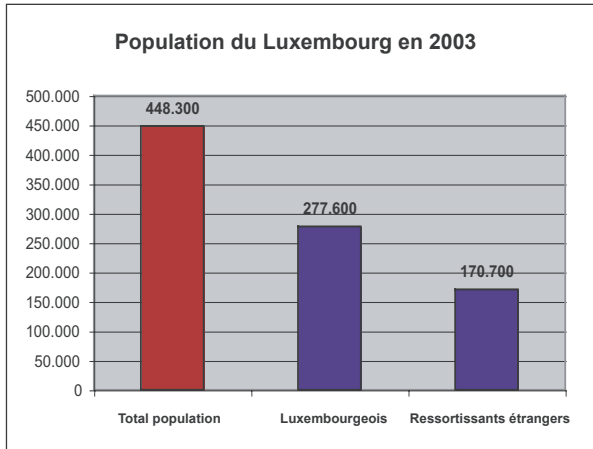
de forêts et son altitude est en moyenne de 215 m. A l'est, le Gutland est délimité par la vallée viticole de la Moselle. Au sud-ouest le bassin de minerai rouge de la "minette", siège de l'industrie sidérurgique, forme le passage naturel du Gutland vers le bassin lorrain.

Recensement	1981	1991	2001	2003
<i>Source: Statec 2003</i>				1 x 1000
Population totale	364.6	384.4	439.5	448.3
dont : femmes	186.7	196.1	223.0	227.3
Luxembourgeois	268.8	271.4	277.2	277.6
Ressortissants étrangers	95.8	113.0	162.3	170.7
(ressortissants étrangers en %)	26.3	29.4	36.9	38.1)
dont :				
- Portugais	29.3	39.1	58.7	61.4
- Italiens	22.3	19.5	19.0	19.0
- Français	11.9	13.0	20.0	21.6
- Belges	7.9	10.1	14.8	15.9
- Allemands	8.9	8.8	10.1	10.2
- Britanniques	2.0	3.2	4.3	4.7
- Hollandais	2.9	3.5	3.7	3.6
- Autres pays de l'EU	10.6	6.6	9.2	9.7
- Autres	10.6	9.2	22.5	24.6

La population totale du Luxembourg en 2003 s'élevait à 448.300 habitants, ce qui représente une densité moyenne de 173 habitants/ km². Environ 126.500 personnes vivent dans la zone urbaine de Luxembourg-ville.

La population du Luxembourg a augmenté de plus de 32,4%

entre 1970 et 2003 (1970 : 338.500). Cette progression est due principalement à des mouvements d'immigration renforcés par l'excédent naturel de naissances de ce groupe de population. La part des habitants du pays non-Luxembourgeois s'élève en moyenne à 38,1% de la population totale, et



Source: Statec 2003

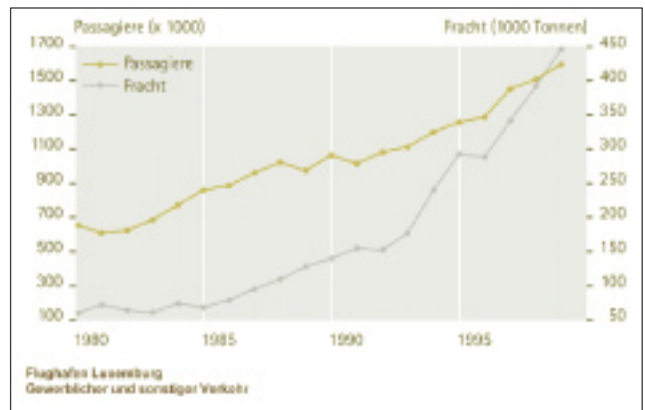
ce chiffre est un peu supérieur à 50% dans la capitale. Le Luxembourg détient ainsi le taux record de population étrangère parmi les pays de l'UE. Il est à remarquer que l'intégration de cette nombreuse population non luxembourgeoise se fait sans problèmes particuliers. Le pourcentage de la population étrangère est passé de près de 20% en 1970 à plus de 38% en 2003.

Les Portugais représentent la minorité la plus importante avec plus de 13,7% de la population, suivis par les Français (4,8%), dont le pourcentage entre les années

1981 et 2003 a connu une immense progression. Le nombre de Français est passé de 11.900 habitants en 1981 à 21.600. Environ 10,6% (47.700 habitants) de la population sont originaires d'un des trois pays voisins : l'Allemagne, la Belgique et la France.

3.2 Infrastructures de transport

Le Luxembourg dispose d'un aéroport international assurant des lignes régulières vers l'Europe et le reste du monde. La compagnie des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL) assure les liaisons ferroviaires internationales sur un réseau électrifié. A l'intérieur du pays, le train et l'autobus desservent presque chaque localité. Des abonnements avantageux sont proposés afin d'attirer les voyageurs et de désengorger les axes routiers. Des trains express relient la ville de Luxembourg avec les principales métropoles voisines comme Paris, Bruxelles (et Londres), Bâle, Francfort et Trèves/Coblence. Le réseau routier luxembourgeois est très dense et bien aménagé et est relié aux principaux axes autoroutiers du réseau européen par la Belgique, la France et l'Allemagne. Le dernier tronçon de l'A8 a été achevé et ouvert à la circulation en 2003.



Source: www.statec.lu

Grâce à la canalisation de la Moselle en 1964, le Luxembourg est relié au réseau fluvial et aux canaux européens.

L'aéroport de Luxembourg est en travaux depuis quelques années afin d'élargir ses capacités de fret. On enregistrait 155.000 tonnes de fret aérien en 1990. Ce chiffre s'élevait à près de 579.000 tonnes en 2002, ce qui représente un taux de croissance d'environ 374%.



Les Luxembourgeois misent sur une poursuite de l'essor du fret aérien. Parallèlement, le nombre de passagers enregistré par l'aéroport est passé de 1,1 million à près de 1,5 million de personnes, soit une progression d'environ 41% dans cette même période.

En raison de cette forte croissance, des travaux pour la construction de nouveaux terminaux ont déjà commencé. La modernisation des infrastructures aériennes devrait s'achever en 2006.

3.3 L'économie du Luxembourg

Le Grand-Duché de Luxembourg sort gagnant de la modernisation

Tout comme la Sarre et la Lorraine, le Luxembourg a une longue histoire industrielle dans les secteurs métallurgique et sidérurgique. Mais le pays est parvenu en peu de temps à diversifier ses secteurs d'activité et à créer un grand nombre d'emplois dans le secteur tertiaire. L'exemple du Luxembourg montre qu'une région peut ressortir vainqueur de la modernisation industrielle, à condition de miser à temps et de manière conséquente sur des secteurs innovateurs et porteurs d'avenir. Le Luxembourg détient aujourd'hui la position économique la plus favorable au sein de l'espace Saar-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat, et est considéré comme un modèle de développement au sein de l'EU. Depuis les années 60, le Grand-Duché est devenu le haut lieu des décisions au niveau européen et une place financière de première importance.



Dès le milieu des années 70, avec le début de la crise sidérurgique, de profonds processus de restructuration économique furent engagés, avant tout en raison du recul du secteur de la production. En appliquant des mesures de rationalisation et en diversifiant ses programmes de production, le Luxembourg parvint à enrayer le processus si bien qu'au total, peu d'emplois furent supprimés. A la suite de la première grande crise sidérurgique, le Luxembourg encouragea en particulier l'implantation d'industries de transformation. Ceci permit une diversification de la production et engendra une vague d'implantations de petites et moyennes entreprises. Parallèlement, le Luxembourg procéda à de nombreuses modifications et réformes au niveau juridique, administratif et fiscal, afin de renforcer sa compétitivité et sa qualité en tant que place financière.

Ce développement en faveur de la place financière de Luxembourg se reflète dans le nombre de banques établies dans le Grand-Duché. Entre 1970 et 2000, leur nombre est passé de 37 à 202, soit une croissance d'environ 545%.

Evolution du nombre des banques

Source: Luxemburger Zentralbank 2003

	1970	1980	1990	2000	2002
Belgique-Luxembourg	14	12	22	25	22
Allemagne	3	29	38	61	55
USA	7	11	12	9	9
France	4	6	20	16	15
Italie	-	5	11	21	17
Japon	-	4	9	5	5
Scandinavie	-	14	20	10	10
Suisse	4	7	16	15	11
Autres pays	2	12	24	40	33
Instituts multinationaux	3	11	5	-	-
Total	37	111	177	202	177

Luxembourg et Grande Région

Capitale européenne de la culture 2007



Le Grand-Duché de Luxembourg sera en 2007, pour la seconde fois depuis 1995, "Capitale européenne de la culture". Cet événement culturel majeur se répercutera au-delà des frontières de Luxembourg.

Grâce à l'initiative du Luxembourg, cette manifestation ne sera cette fois pas limitée au territoire géographique du Grand-Duché du Luxembourg, mais sera étendue à ses régions limitrophes, afin de souligner le patrimoine culturel commun de la Grande Région. Pour la première fois, la capitale de la culture sera représentée aussi bien à un niveau régional qu'international.



Chaque partenaire de la Grande Région participera au projet avec une approche thématique propre, déclinée sur un motif spécifique, afin de présenter au public un travail sur l'identité européenne de la région.

Le Luxembourg se concentrera sur le thème "Migrations" dans ses diverses manifestations. La Sarre se penchera sur le patrimoine industriel et sa revalorisation pour les générations futures. La Lorraine quant à elle s'attachera au thème "Culture de la mémoire". La Rhénanie-Palatinat participera avec une présentation des grandes personnalités européennes de la région. La région wallonne et la communauté germanophone de Belgique travailleront sur le thème : Expressions de la modernité.

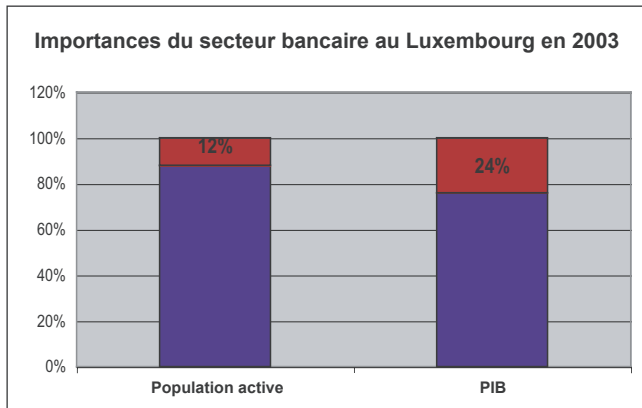
Le Luxembourg privilégie une approche de développement culturel durable, où ces 5 thèmes continueront d'être exploités après l'année 2007, au-delà d'une action culturelle ponctuelle.

"Capitale européenne de la culture 2007", l'événement phare de la Grande Région, contribue au renforcement du sentiment d'appartenance à la Grande Région, dont le passé, le présent et l'avenir ne peuvent exister qu'en commun.

Pour toute information supplémentaire, consulter les pages internet : <http://luxembourg2007.org>



Dans les années 2000-2002, la place financière de Luxembourg fut elle aussi confrontée à une petite crise conjoncturelle, qui se traduit par une diminution des instituts bancaires, dont le nombre tomba à 177. Ceci représente toutefois un creux de la croissance ou une stagnation située à un



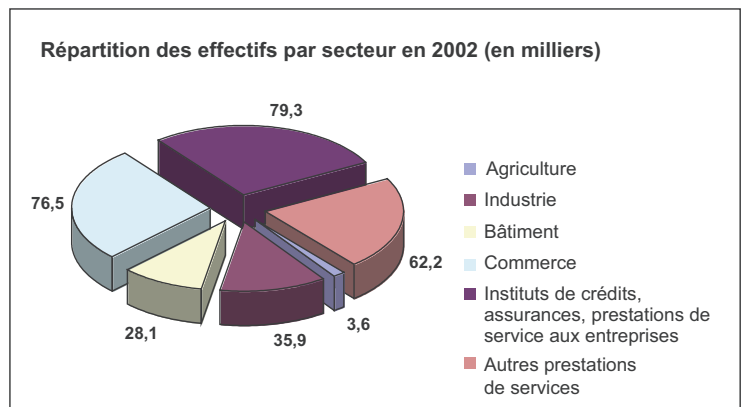
Source: ABBL 2003

niveau très élevé. Le secteur financier générait en 2003 encore 24% du PIB du Luxembourg, malgré un léger repli. Ce secteur emploie à lui seul près de 28.000 personnes, soit 12% des effectifs.

Le secteur des communications fut le premier – à côté du secteur financier – à connaître un développement notable. Il représente aujourd'hui une des industries les plus prometteuses de l'économie du pays. Le développement de la place financière et la présence de

nombreuses institutions internationales ont contribué à l'essor d'autres branches du secteur tertiaire, telles que l'immobilier, l'hôtellerie, la gastronomie, les transports et les services aux entreprises.

L'observation des mutations structurelles par secteur d'activité montre la part relativement faible à présent de l'industrie de transformation. Dans le secteur tertiaire en expansion – au contraire de la Sarre et de la Lorraine – ce sont surtout les prestations de production qui jouent un rôle important. D'autre part, le secteur des services non marchands auquel appartient tout le secteur de l'administration publique,



Source: Statec 2003

connaît une évolution positive depuis des années. Le tertiaire génère plus des 3/4 de l'ensemble des 218.000 emplois. Dans le secteur industriel, l'industrie métallurgique, l'industrie agro-alimentaire, le traitement du caoutchouc sont prépondérants.

Aujourd'hui encore, les exportations d'acier représentent près d'un quart du volume total des exportations luxembourgeoises. Le groupe ARCELOR (anciennement ARBED) à lui seul produit 99% de la production nationale d'acier. Malgré les licenciements continus des années 1980-1990, la société ARCELOR reste le plus gros employeur privé du Luxembourg. La société ARCELOR a été fondée en 2002 et résulte de la fusion de plusieurs grands producteurs d'acier européens, parmi lesquels ARBED. En 2003, la société ARCELOR employait 6.770 personnes et était le plus gros

employeur du Luxembourg. Depuis les années 50, le gouvernement a pris des initiatives importantes afin de diversifier ce secteur fortement monolithique. Des usines d'aluminium, des producteurs de verre, de pneumatiques et de bandes sonores ainsi que des entreprises spécialisées en informatique se sont implantés au Luxembourg. Parallèlement, le pays a construit des barrages hydroélectriques à Esch/Sauer et Rosport et mis en service en 1964 dans la bourgade médiévale de Vianden la plus grande centrale hydroélectrique par pompage du monde. Des groupes industriels internationaux de renommée tel que Good Year, Dupont, GM, TDK et LuxGuard investissent depuis les années 50 au Luxembourg en raison des avantages de sa position centrale au sein des marchés européens.

A côté de toute une série de mesures d'accompagnement attrayantes, les sociétés qui veulent s'implanter au Luxembourg bénéficient d'avantages fiscaux et d'aides à l'investissement. Le nombre d'employés dans le secteur industriel n'en diminue pas moins au profit du secteur tertiaire – surtout dans les domaines de la communication et de l'information – qui attire de plus en plus de personnel.

Liste des plus grandes entreprises et service public (au 1.1.2003)

Nom	Activité	Salariés
Etat		19654
Ville de Luxembourg		3225
1 ARCELOR AG	Acier	6770
2 Groupe Cactus	Supermarchés	3610
3 Goodyear Luxembourg	Pneumatique	3530
4 CFL (Eisenbahn)	Transports	3270
5 Groupe DEXIA BIL	Banque	2990
6 P&T Luxembourg	Poste et télécommunication	2770
7 Banque Générale du Luxembourg AG	Banque	2530
8 Groupe Luxair	Compagnie aérienne	2300
9 Groupe Pedus	Nettoyage, restauration collective	2030
10 Banque et Caisse d'Épargne de l'État	Banque	1700
11 Centre Hospitalier de Luxembourg	Hôpital	1390
12 Kredietbank AG Luxembourg	Banque	1280
13 Dupont de Nemours (Luxembourg) GmbH	Plastique	1260
14 Groupe Guardian	Verre, verre pour l'industrie automobile	1240
15 Groupe Clearstream	Nettoyage	1180
16 Cargolux Airlines International AG	Compagnie aérienne de fret	1080
17 Hôpital de la Ville d'Esch	Hôpital	1010
18 SERVIOR	Maisons de retraite, instituts médicalisés	1000
19 Securicor Luxembourg AG	Surveillance, systèmes d'alarme électriques	950
20 Groupe Saint-Paul	Imprimerie, éditeur	940
Source: Statec Luxembourg in Zahlen 2003		

Perspectives conjoncturelles et évolution

Au cours des années 70 et 80, l'économie du Luxembourg est passée par des phases de ruptures brutales, qui se sont traduites par un recul relatif de l'industrie – en particulier de l'industrie sidérurgique – et un essor rapide des services marchands, et avant tout du secteur bancaire et des prestations financières apparentées ainsi que d'autres activités commerciales.

Ces changements structurels se sont répercutés de manière durable sur la croissance, la structure de l'emploi et la balance du commerce extérieur.

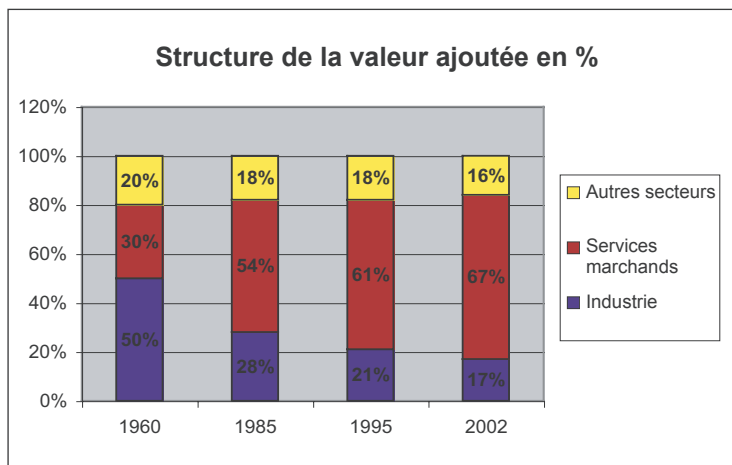
Quelques chiffres suffisent à illustrer cette évolution :

En 1960, l'industrie générait 50% de la somme des valeurs ajoutées, alors qu'en 2002, ce pourcentage n'atteignait plus que 16,6%. Les services marchands réalisaient 30% de la valeur ajoutée en 1960. En 2002, le Luxembourg était parvenu à augmenter la part de la valeur ajoutée du secteur des services jusqu'à 66,8% malgré la situation économique mondiale difficile – se répercutant en particulier sur les marchés financiers.

Globalement, la mutation structurelle s'est déroulée au Luxembourg de façon beaucoup plus radicale que dans la plupart des autres pays d'Europe. La part de l'industrie dans l'activité économique en 1970 était nettement plus élevée au Luxembourg que dans les pays voisins. Grâce aux réformes économiques des années 70, la métamorphose des structures de production s'est déroulée de façon si rapide au Luxembourg que les services marchands avaient

atteint en 1985 le même niveau que dans les pays voisins. Cette mutation fulgurante repose en grande partie sur deux caractéristiques de l'économie luxembourgeoise : le caractère dominant de l'industrie sidérurgique et la profonde crise qui l'a affectée d'une part et le secteur financier d'autre part, qui a développé une dynamique telle que le Luxembourg est devenu une place financière internationale.

Le PIB a progressé de 80% entre 1992 et 2000 pour atteindre 23.475,6 milliards d'euros en 2003. Avec une croissance économique toujours soutenue (3,9% en moyenne entre 1970 et 1994 et 3,5% en 2001) le point fort de l'économie du pays s'est déplacé vers le secteur des services, qui a développé une plus grande dynamique que l'industrie, soumise à de plus fortes fluctuations conjoncturelles. En 2002, la part des services marchands dans le PIB était quatre fois plus élevée que celle de l'industrie (67% contre 17%). La "prépondérance" du secteur tertiaire a d'autre part conduit à une "distorsion" de l'économie au niveau national : alors que l'excédent de la balance des services augmente, le déficit de la balance du commerce s'accroît de plus en plus.



Source: Statec 2003

Dans la balance du commerce extérieur, le déficit continu du commerce est plus que compensé par l'excédent du secteur tertiaire. Toutefois, le très bon résultat de la balance des services est atténué par l'augmentation continue des salaires et retraites versés aux frontaliers non résidents.

Répartition des salariés par secteur d'activité

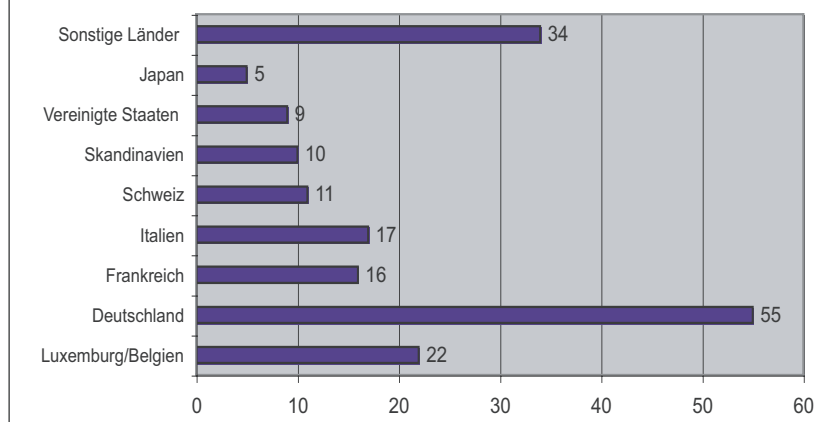
	1999	2000	2001	2002
				en 1000
1. Agriculture	4.1	4.0	3.6	3.6
2. Industrie	35.0	35.1	36.1	35.9
3. Bâtiment	25.1	25.9	27.0	28.1
4. Commerce	67.9	70.9	74.2	76.5
5. Banques et assurances, location, service aux entreprises	63.0	69.7	76.2	79.3
6. Autres prestations	53.6	56.7	59.9	62.2
7. Total	248.3	262.3	277.0	285.7
<i>Source: Statec Luxembourg in Zahlen 2003</i>				

Les services

Depuis 1970 la part des services marchands est passée de 34,4% à 66,8% de la valeur ajoutée brute, soit une augmentation de près des 2/3 jusqu'en 2002. La part des banques et compagnies d'assurances après des débuts à 5%, a atteint 21,7% en 1985 pour retomber toutefois en 1992 à 12,8% et remonter à nouveau jusqu'à 28,5% en 2002. Pendant cette même période la part des autres services marchands a progressé de 29,9% à 38,3%.

La place financière du Luxembourg en particulier a bénéficié par le passé d'une rapide croissance, si bien que le Luxembourg est en 8^e position au niveau des places financières mondiales. Malgré les problèmes généraux rencontrés par les marchés financiers, cette branche a connu une forte expansion au Luxembourg et a stimulé l'économie jusqu'en 2001. A son point culminant en 2001, la somme des bilans des banques établies au Luxembourg s'élevait à 721,1 milliards d'euros. Le secteur financier traverse actuellement une crise conjoncturelle, qui se traduit par un recul de la somme des bilans des banques. Celle-ci est tombée en 2002 à 662,6 milliards d'euros, soit un recul de près de 8,1%. De plus, près de 680 postes ont été supprimés dans ce secteur en 2003. Cette tendance s'est

Répartition des entreprises bancaires par pays d'origine 2003



Source: Statec 2003

manifestée au cours du premier semestre de l'année 2004, ce qui pourrait signifier que pour la première fois depuis son expansion fulgurante dans le passé, le secteur financier au Luxembourg affronte la nouvelle année avec des signes prévisionnels de conjoncture mitigés.

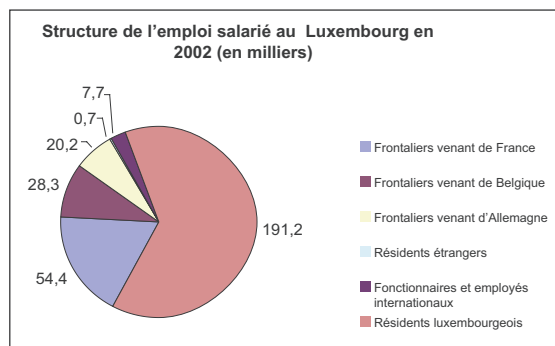
Parmi les moteurs de la croissance dans le

secteur des services on compte toujours le développement positif des secteurs de l'aéronautique, des télécommunications ainsi que les services aux entreprises (architectes, ingénieurs, conseillers fiscaux, agences publicitaires, informatique, etc.).

Les effectifs dans le domaine des services marchands sont passés de 57.500 personnes en 1980 à 205.300 en 2002, c'est-à-dire une croissance de 357%. Au total le secteur des services emploie 76,3% de la population active (218.000 personnes au total).

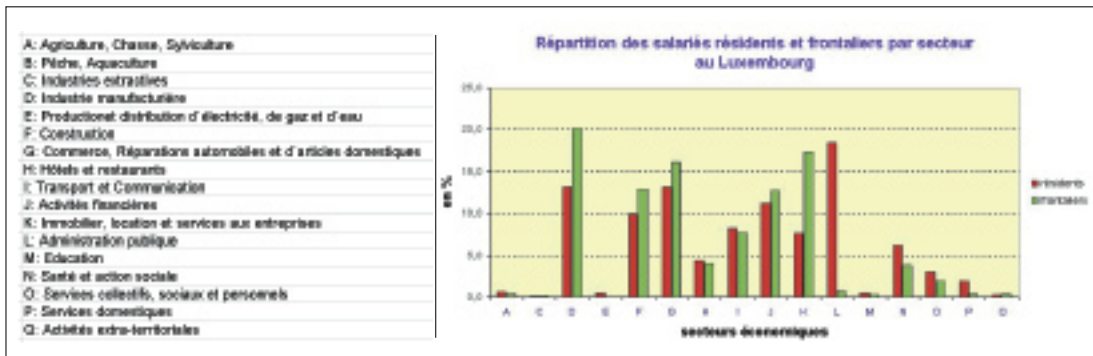
3.4 Le marché de l'emploi au Luxembourg

La régression du poids de l'industrie et le développement du secteur des services ont des répercussions analogues sur les chiffres de l'emploi. Le nombre de salariés a augmenté de 3,5% par an. L'augmentation du nombre d'effectifs dans le secteur tertiaire est restée par ailleurs inférieure à la hausse de la valeur ajoutée, ce qui permet de noter une évolution favorable de la productivité de ce secteur. Entre 1999 et 2002, la population active a augmenté de 33.500 personnes. Pour la seule période 2001-2002, les effectifs du secteur tertiaire ont connu une hausse de 7.700 personnes.



Source: Statec 2003

Dans la plupart des domaines, la main-d'œuvre disponible au Luxembourg n'a pas suffi à répondre aux besoins entraînés par la création de ces nouveaux emplois, que ce soit au niveau du nombre de salariés requis ou de leurs qualifications. C'est pourquoi les frontaliers – salariés non résidents au



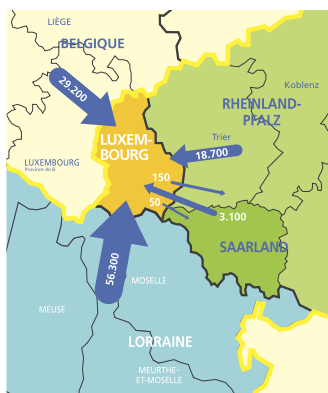
Luxembourg travaillant au Grand-Duché – ont joué un rôle de plus en plus important dans l'économie intérieure du pays.

Le marché du travail luxembourgeois est donc marqué depuis par un taux élevé de main-d'œuvre étrangère qui représente aujourd'hui plus de 60% des salariés travaillant au Luxembourg. A cette forte augmentation correspond une énorme croissance du nombre des frontaliers sur le marché de l'emploi luxembourgeois.

Leur nombre a connu une hausse de 85%, passant de 562.000 à 1.042.000 entre 1995 et 2003/04. Les fonctionnaires et employés des institutions internationales implantées au Luxembourg ne sont pas compris dans ces chiffres.

Frontaliers

La quasi-totalité de l'essor du marché de l'emploi a été maîtrisée au cours des vingt dernières années par l'engagement renforcé de travailleurs étrangers, alors que le nombre de Luxembourgeois disponibles sur le marché de l'emploi est resté pratiquement constant. Il faut établir ici une



distinction entre deux catégories : les travailleurs étrangers domiciliés dans le pays et les frontaliers. Précisément les frontaliers sont d'une importance particulière pour la hausse rapide du nombre d'effectifs. Entre 1985 et 2003/04, leur nombre est passé de 16.000 à plus de 104.200 personnes.

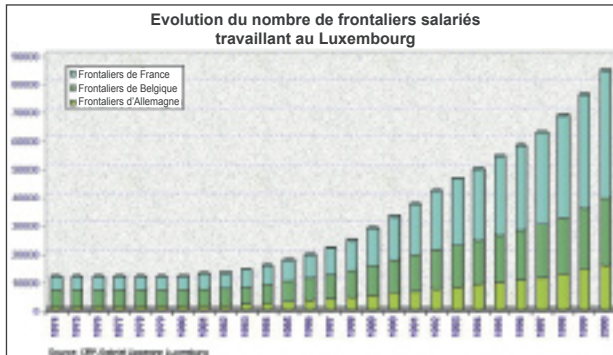
Mutations structurelles

Parmi les trois secteurs d'emploi de l'économie, on constate que la population active dans l'industrie s'accroît à nouveau et s'approche du niveau de 1980. Dans l'industrie du bâtiment en particulier une progression est perceptible : ce secteur représentait une part de 5,8% du PIB en 2002. Les industries

de transformation sont en recul depuis quelques années et ne représentaient plus en 2002 qu'une part de 9,6% du PIB. En raison de l'importance croissante des services, la part de l'industrie dans l'ensemble diminue toutefois.

La population active dans le secteur des services est passée de 89.000 en 1985 à plus de 218.000 en 2002 (+245,0%). Le secteur tertiaire a généré en 2002 66,8% du PIB du Luxembourg. On enregistre dans ce secteur une dynamique particulière dans le domaine des crédits, des assurances, des services financiers ainsi que dans la branche des biens immobiliers et dans les services aux entreprises. A titre d'exemple, on comptait fin décembre 2002 95 compagnies d'assurances et 267 compagnies

de réassurance ayant leur siège à Luxembourg. Cela reflète la tendance à la fusion des champs d'activités des banques et des compagnies d'assurances.



En observant l'évolution des secteurs économiques pour la période 1985-2002 on peut constater que la répartition des parts de la valeur ajoutée brute s'est modifiée. La part du PIB générée par le secteur tertiaire a augmenté de 25% environ entre 1985 et 2002, pour

atteindre en 2002 66,8% du PIB. Au cours de la même période, la part du PIB générée par le secteur industriel a chuté de près de 56% et n'atteint plus que 9,6% de l'ensemble du PIB du Luxembourg en 2002. L'industrie du bâtiment quant à elle a pu se reprendre au cours de cette période et se stabiliser. La part du PIB de l'industrie du bâtiment s'élevait à 5,8% en 2002.

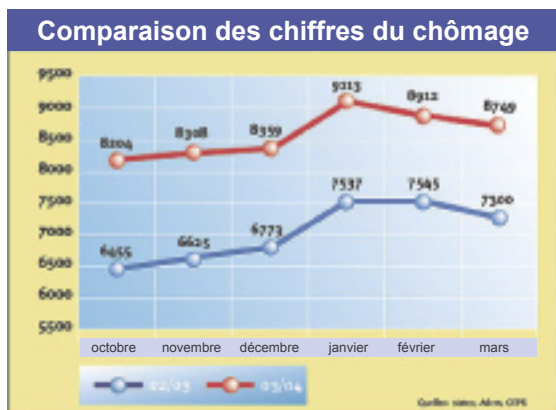
Parallèlement, l'étude de la répartition des salariés par secteur économique montre que c'est également dans le secteur des services que la plupart des nouveaux emplois ont été créés au cours des dernières années. Pour la seule période 1999-2002 le nombre des salariés est passé de près de 184.500 en 1999 à près de 218.000, soit un taux de croissance de l'emploi de près de 18%. Dans le secteur industriel, le nombre des emplois pour la période 1999-2002 est resté pratiquement constant et s'élevait à environ 34.000. Dans l'industrie du bâtiment, le nombre des salariés a légèrement augmenté et s'élevait en 2002 à 28.100.

Les mutations structurelles se font aussi profit du secteur tertiaire au Luxembourg. Ce processus s'est réalisé très rapidement depuis les années 70 et a à présent atteint les limites de sa propre dynamique. Le potentiel de croissance du secteur tertiaire a été très bien exploité au Luxembourg et la croissance adoptera un rythme moins soutenu dans un futur proche.

Chiffres du chômage

Malgré la hausse continue et rapide de l'ensemble de la population active au cours des dernières années, une augmentation du taux de chômage a également été enregistrée. Dans chaque "période de crise" (1981-83, 1993-94) le chômage structurel s'est accru, et sa suppression s'est avérée problématique lors de la reprise de l'économie. Le nombre des chômeurs inscrits a plus que doublé entre 1982 et 1994 et s'élevait début 2004 à près de 8.700 personnes, soit un taux de chômage de 4,3%. Ce taux de chômage reste le plus bas de toute l'Europe. En regard de cette situation du marché de l'emploi dans l'ensemble très positive, la part des jeunes chômeurs de moins de 26 ans est inquiétante. La part des jeunes chômeurs de moins de 26 ans s'élevait en 1998 à 21,2% de l'ensemble des chômeurs, et à 20,3% début 2004.

Il est plus pertinent de comparer les taux de chômage que les chiffres du chômage, qui sont soumis aux fortes variations positives des emplois : de 1980 à 1984 le taux de chômage a augmenté de façon permanente, de 0,7% à 1,7%; il est resté constant jusqu'en 1992 et a progressé jusque 3,2% en 1996. Entre 1997 et 2001, il a de nouveau baissé jusqu'à 2,6%. Depuis 2001, il a recommencé à augmenter, pour s'élever à 4,3 au printemps 2004.



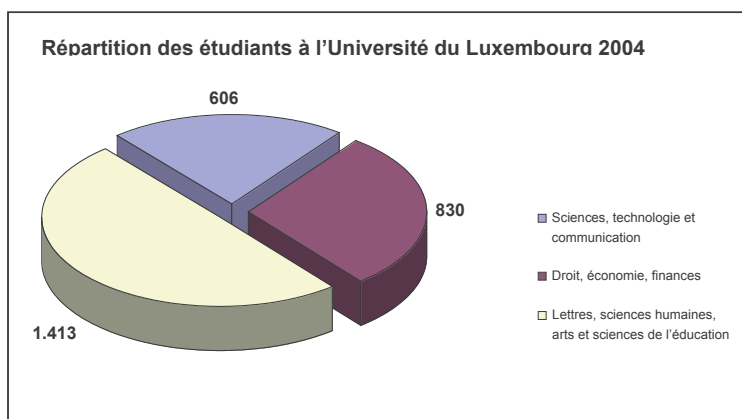
Le Luxembourg a adopté une stratégie sur trois niveaux pour réduire le chômage. Le premier niveau consiste à améliorer la collaboration entre les administrations de l'emploi et les entreprises proposant des emplois. Le deuxième niveau veut contribuer à la mobilité et à la flexibilité des chômeurs. Le troisième niveau est le développement des possibilités de formation continue ou de reconversion, afin de former les chômeurs aux nouvelles exigences requises.

3.5 Universités au Luxembourg

2.849 étudiants sont actuellement inscrits au Luxembourg. L'Université du Luxembourg a été fondée à la rentrée universitaire 2003-2004. Auparavant, elle n'était pas une université "à part entière". D'une part, elle était loin d'assurer un enseignement de toutes les matières, et d'autre part, il n'était pas toujours possible de faire la totalité de ses études dans les matières dispensées, car seul le premier cycle en était proposé. Pour le deuxième cycle, il fallait se rendre dans une université à l'étranger.

Depuis l'automne 2003, l'Université du Luxembourg est divisée en 3 facultés distinctes :

- Faculté des sciences : 181 étudiants et une faculté de la technologie : 425 étudiants
- Faculté de droit, d'économie et de finance : 830 étudiants
- Faculté des lettres et des sciences humaines : 512 étudiants et 901 étudiants pour l'enseignement



Quelle: Statec 2003

La plus importante faculté est celle des lettres et sciences humaines, suivie de la faculté de droit et d'économie. L'enseignement s'étend du premier cycle au doctorat et peut être complété en

Répartition des 3 facultés de l'Université de Luxembourg depuis l'automne 2003 :

Source : www.uni.lu

Faculté	Effectifs des Etudiants 2004	Campus	Enseignements & Diplômes
Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication	606	Luxembourg - Limpertsberg	Etudes en sciences naturelles
		Luxembourg - Kirchberg	Etudes d'ingénieur industriel Formation continue diplomante du GIE SITec
Faculté de Droit, d'Economie et de Finance	830	Luxembourg - Limpertsberg	Etudes en droit Etudes en sciences économiques Etudes en gestion et informatique Formations complémentaires et continues
		Luxembourg - Gasperich	Luxembourg School of Financ
Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education	1413	Limpertsberg	Etudes en Lettres et en Sciences Humaines
		Walferdange	Sciences de l'éducation Enseignement primaire et éducation préscolaire
		Fentange - Livange	Etudes d'Eduteur Gradué

collaboration avec d'autres universités – françaises en premier lieu. Les facultés de l'Université du Luxembourg disposent de plusieurs campus :

Inscriptions et facultés de l'Université du Luxembourg :

- Campus Kirchberg : Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication
- Campus Limpertsberg : Faculté de Droit, d'Economie et de Finance
- Campus Walferdange : Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education

L'Université du Luxembourg a pour objectif de favoriser la mobilité des étudiants, afin de satisfaire aux exigences concernant le caractère international de la formation. C'est pourquoi le diplôme de Bachelor au Luxembourg exige un séjour à l'étranger obligatoire.

L'Université du Luxembourg s'est fixée comme objectif d'atteindre les 6.000 étudiants au cours des prochaines années, afin d'établir de façon durable le Luxembourg comme centre universitaire.

4. Profil régional de la Rhénanie-Palatinat

4.1 Situation géographique et démographique

La Rhénanie-Palatinat a été créée après la seconde guerre mondiale. L'ordonnance du 30.08.1946 de l'administration d'occupation française forma à partir de l'ancien Palatinat bavarois, des provinces rhénanes prussiennes et des territoires de la Hesse situés sur la rive gauche du Rhin, un nouveau Land qui au cours des années développa sa propre identité.

La Rhénanie-Palatinat est située au sud-ouest de la République fédérale d'Allemagne. Au nord, à l'est et au sud, elle touche les Länder de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, de Hesse et de Bade-Wurtemberg aux économies puissantes. Avec le Land de la Sarre comme voisin à l'ouest et ses voisins européens, au sud-ouest la France, à l'ouest le Luxembourg et au nord-ouest la Belgique, elle représente une région centrale de la Communauté Européenne. Sa capitale est Mayence.



La Rhénanie-Palatinat compte au total 4 millions d'habitants dont 637.000 dans les régions Trèves/Palatinat occidental (2002). La densité de population s'élève à 204 hab/km². Les régions de Trèves/Palatinat occidental sont avec 210 hab/km² un peu plus denses que le reste de la région.

La Rhénanie-Palatinat présente un bilan démographique positif. Les flux importants de rapatriés ont entraîné depuis 2002 une forte augmentation démographique d'environ 11,4% par rapport à 1980. Cette progression est toutefois retombée durant la deuxième moitié des années 90, de telle sorte

Evolution de la population en Rhénanie-Palatinat entre 1980 et 2002

Jahr / année	1980		1990		2000		2002		1980-2002	
Bevölkerung / Population	1.000	%	1.000	%	1.000	%	1.000	%	1.000	%
Weiblich / Femmes	1.901,3	52,2	1.938,2	51,5	2.052,7	51,0	2.066,0	50,9	+164,7	+8,6
Männlich / Hommes	1.741,2	47,8	1.825,3	48,5	1.972,3	49,0	1.991,0	49,1	+249,8	+14,3
Total	3.642,5	100,0	3.763,5	100,0	4.025,0	100,0	4.058,0	100	+415,5	+11,4



Nombre d'habitants et densité de population en Rhénanie-Palatinat et dans les régions voisines

	Habitants	Densité de population
Sarre	1.065.000	415 / km ²
Lorraine	2.317.000	98 / km ²
Luxembourg	448.000	173 / km ²
Rhén.-Palatinat	4.058.000	204 / km²

que le niveau de la population tend à se stabiliser, parfois un léger recul a même été enregistré. En comparaison régionale, la région Trèves/Palatinat occidental est la moins bien placée avec une augmentation de la population de juste 0,3%. Dans toutes les autres parties de la région l'évolution de la population est encore légèrement positive, mais le taux est toutefois bien moins élevé que les années précédentes. Ce processus de transformation va de pair avec un changement de la répartition de la population par sexe. Le pourcentage des femmes était en 1985 supérieur de près de 8,7% à celui des hommes. A présent, cette différence a diminué de près de la moitié (2003 : environ 3,7%).

4.2 Infrastructures de transport



La Rhénanie-Palatinat est située au cœur des grands marchés de sous-traitance et de distribution européens. Dans l'optique de la réalisation continue de l'espace économique commun au-delà des frontières, le Land s'efforce toujours davantage d'améliorer ses axes de communication vers ses voisins européens.

Durant des siècles le Rhin – la plus importante voie navigable d'Europe – qui traverse le Land sur une longueur de 290 km, constitua un axe de communication prépondérant le long duquel les

espaces économiques les plus actifs se développèrent. Le réseau de communication le long du sillon rhénan et dans les zones d'agglomération proches est par conséquent particulièrement bien aménagé de part et d'autre de la frontière rhénan-palatin. Il en a longtemps résulté des déséquilibres régionaux au niveau économique – s'amplifiant au fur et à mesure que l'on s'éloignait de ces axes principaux. Le développement économique coïncide avec le niveau d'avancement des infrastructures de transport.





Depuis 40 ans la Moselle est également une voie navigable pour le gros trafic fluvial et offre avec la Sarre des possibilités de transport de gros gabarits au sein de l'espace Saar-Lor-Lux. En outre, la politique de construction et d'agrandissement des routes a créé, en particulier dans la région de Trèves et du Palatinat occidental de nouvelles voies d'accès. La Rhénanie-Palatinat dispose d'un réseau autoroutier de 800 km et s'intègre pleinement au sein du réseau européen.

De plus le Land est parfaitement relié au réseau du train rapide ICE et de l'Intercity (IC) de la Deutsche Bahn AG. Plus de 200 trains Intercity permettent des liaisons quotidiennes avec une cinquantaine de villes allemandes.

Dans les années 90, une nouvelle gamme de tarifs avantageux („Rheinland-Pfalz-Takt“) a été développée, l'alternative à la voiture que propose le chemin de fer est devenue ainsi nettement plus attractive pour les passagers. Dans le cadre de la reconversion, les anciens aéroports militaires de Hahn et plus récemment de Deux-Ponts (Zweibrücken) ont permis à la Rhénanie-Palatinat de s'intégrer au trafic aérien civil international.



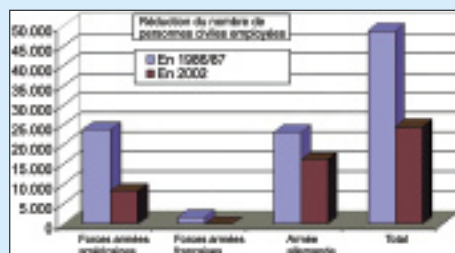
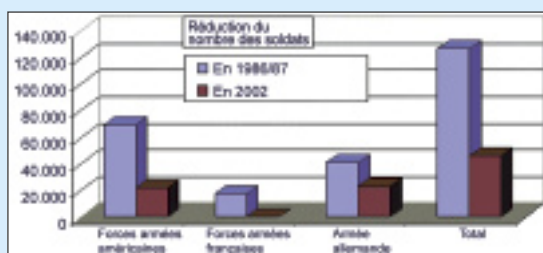
L'aéroport de Hahn, ouvert aux civils depuis 1993, a enregistré en 2003 un chiffre record pour le volume de passagers: 2,43 millions de passagers, alors qu'il n'en avait que 40.000 en 1998. En 2003, l'aéroport de Francfort-Hahn s'est hissé, dans les 10 ans qui ont suivi sa création, à la 10e place de l'ensemble des 37 aéroports allemands. L'aéroport de Hahn, en ce qui concerne le fret aérien également, a atteint un volume important, même au-delà de la région. En 2003 ce domaine du fret aérien a continué d'enregistrer des taux de croissance positifs. 37.000 tonnes en fret avionné ont été traitées en 2003, soit une augmentation de 63% par rapport à 2002 (=22.700 tonnes). Ces chiffres traduisant une croissance positive apparaissent aussi dans le nombre des mouvements, qui ont atteint en 2003, avec plus de 31.000 mouvements, leur plus haut niveau (2002 : 25.564 mouvements).



L'aéroport de Francfort-Hahn détient encore un potentiel de croissance élevé, ce qui signifie qu'il bénéficiera dans les prochaines années d'une tendance à la croissance aussi bien dans l'activité passagers que dans le domaine du fret, en raison des offres de vols à bas prix, qui s'imposent toujours plus sur le marché touristique.

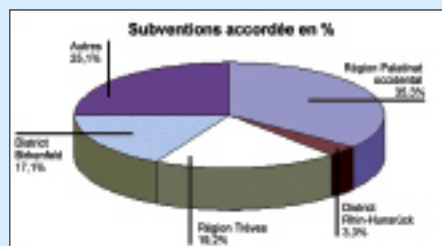
Reconversion en Rhénanie-Palatinat - Importance de la reconversion

La Rhénanie-Palatinat est le Land d'ancienne RFA comptant le plus grand nombre de sites militaires. Jusqu'à 7,6% des surfaces du Land furent utilisées par des troupes américaines, françaises et allemandes. Jusque dans les années 1986/87, 126.800 soldats étaient stationnés en Rhénanie-Palatinat. Les troupes employaient 48.800 personnes civiles. Depuis lors un déclin dramatique du nombre d'emplois s'est produit. La fermeture et/ou la réduction des sites militaires a entraîné jusqu'en 2002 la disparition d'environ 80.900 postes militaires (- 63,8%) et environ 24.320 emplois civils (- 49,8%). A cela s'ajoutent les pertes d'emploi dans les branches indirectement concernées comme l'artisanat, le commerce, la gastronomie. Près de 50.000 emplois ont disparu dans ces secteurs.



Programmes de reconversion :

Le gouvernement de la Rhénanie-Palatinat a pris conscience de la nécessité de réagir à la disparition et/ou à la diminution des sites militaires et a entrepris des mesures pour soutenir les régions concernées. En 2002, le Land a débloqué 105,6 millions d'euros pour des mesures de reconversion. Au cours de la même année, 469 projets représentant un volume de près de 390,1 millions d'euros ont été soutenus. Les régions du Palatinat occidental, de Trèves, du district de Birkenfeld et du Hunsrück sont les plus touchées par la reconversion. 75% des fonds de reconversion sont donc destinés à ces régions, afin d'initier un changement structurel ainsi qu'un nouveau développement de l'économie et de la politique de l'emploi.



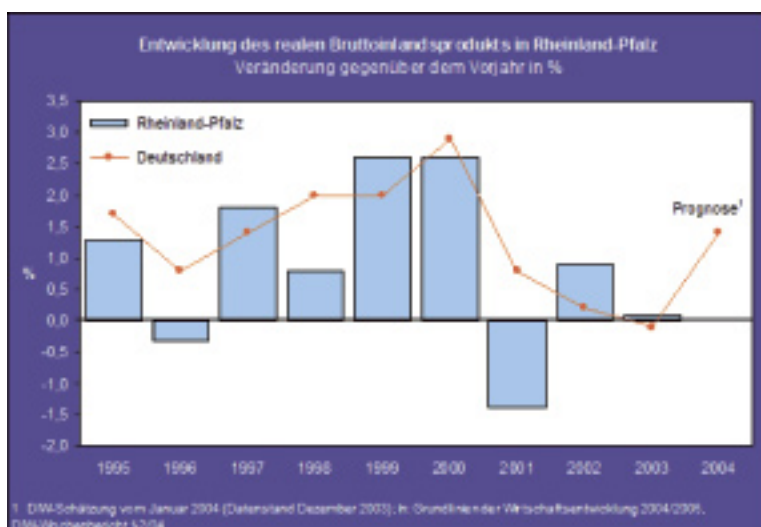
Reconversion à l'exemple de l'aéroport de Deux-Ponts (Zweibrücken) :

Deux-Ponts (Zweibrücken) est une des villes de Rhénanie-Palatinat les plus marquées par la présence militaire. En 1989/90 sur 1.000 salariés affiliés à la sécurité sociale à Deux-Ponts, 521 étaient employés par l'armée (soldats et personnes civiles). Cette monostructure économique a été radicalement modifiée par la diminution des troupes, car l'aviation militaire américaine a quitté l'aéroport de Deux-Ponts à l'automne 1991. Ce site est considéré depuis comme un projet modèle de la reconversion. Un "concept sur quatre piliers" pour l'utilisation de l'aéroport fut développé et réalisé, comprenant un service aérien civil, un parc multi-media, un centre de magasins d'usine et diverses installations de loisirs. Le centre de magasins d'usine avait déjà dépassé un nombre de visiteurs de 1,1 millions un an après son ouverture au printemps 2001. Son chiffre d'affaire augmente tous les ans, d'où son statut de modèle pour l'application de mesures de reconversion.

4.3 L'économie de la Rhénanie-Palatinat

4.3.1 Perspectives de conjoncture et développement

La Rhénanie-Palatinat n'est pas une entité économique. Les centres économiques de la région sont situés le long du sillon rhénan, alors que l'ouest – qui correspond dans une large mesure à la région Trèves/ Palatinat occidental – de par sa situation frontalière, est beaucoup moins développé. Les industries manufacturières sont dominantes le long du sillon rhénan : construction mécanique et automobile à Mayence et dans le Palatinat du sud, et industrie chimique à Ludwigshafen. L'économie du Land est particulièrement orientée vers l'exportation. Parallèlement, il existe aussi des régions marquées par une économie traditionnelle d'exploitation forestière et agricole. La Rhénanie-Palatinat, avec près des 2/3 des vignobles allemands, est la région viticole la plus importante d'Allemagne. Le tourisme enfin joue un rôle de plus en plus important et offre surtout de nouvelles perspectives aux régions jusqu'à présent peu valorisées.



L'ensemble de l'économie de la Rhénanie-Palatinat a connu au cours des années 1997 à 2000 un développement dynamique avec un PIB en valeur réelle positif de 2 - 2,5%. Dans les années 1999/2000 le PIB en valeur réelle a connu une augmentation de 2,5% par rapport à l'année précédente, soit son plus haut niveau depuis le dernier effondrement économique en 1993. La croissance économique

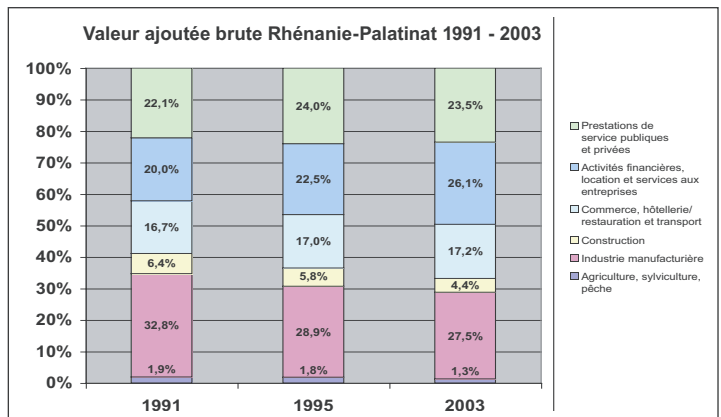
en Rhénanie-Palatinat présentait par conséquent en 1999 un taux légèrement plus élevé que celui de la moyenne nationale (plus 2,0%), alors qu'il se situait en dessous auparavant. L'expansion des exportations a été déterminante pour cette évolution positive de l'économie en Rhénanie-Palatinat jusqu'en 2000. Ce secteur avait plutôt stagné au cours des deux années précédentes, en particulier dans le domaine des industries manufacturières. En 2001, à la suite de l'effondrement de la conjoncture, le PIB de la Rhénanie-Palatinat s'est trouvé en valeur négative. Toutefois, l'économie de la Rhénanie-Palatinat s'est soustraite plus rapidement de la tendance négative au niveau national et a profité en 2002 et 2003 d'une croissance plus forte que la moyenne nationale.

Toutefois, jusqu'en 2003, les impulsions les plus fortes pour l'ensemble de la croissance économique en Rhénanie-Palatinat sont venues des entreprises de services. Elles ont atteint un niveau de 66,7% de l'ensemble du PIB de la Rhénanie-Palatinat. Les secteurs du commerce, de l'hôtellerie/restauration, des transports, des activités financières, des activités immobilières et les entreprises de services ont

apporté une contribution déterminante. Les industries manufacturières restent encore un secteur d'importance en Rhénanie-Palatinat et ont imprimé à son économie des impulsions durables au cours des dernières années. Les industries manufacturières représentaient 27,5% du PIB en 2003, ce qui signifie qu'elles connaissent une évolution légèrement supérieure à la moyenne nationale (environ 24% du PIB).

Les parts des différents secteurs dans la valeur ajoutée brute montrent que les structures économiques traditionnelles de la Rhénanie-Palatinat ont évolué elles aussi au cours des deux dernières décennies vers une "tertiarisation". Alors que le pourcentage de l'industrie (y compris la construction) représentait 55,2% de la valeur ajoutée brute réelle en 1980, ce pourcentage ne s'élevait plus qu'à 27,5% en 2003 (voir ci-dessus). Le pourcentage de l'agriculture et de la sylviculture a connu le même recul, de 3,1% à 1,3% en 2003, alors que part des entreprises de services passait de 41,6% à 66,7% en 2003. L'ensemble du secteur tertiaire a donc généré en 2003 les 2/3 du total de la valeur ajoutée.

Les PME constituent le pilier sur lequel repose l'économie de Rhénanie-Palatinat. L'industrie chimique et plasturgique génère près d'un tiers du chiffre d'affaires de l'industrie et est de loin le plus gros employeur industriel de Rhénanie-Palatinat. BASF à Ludwigshafen est aussi de loin la plus grosse entreprise de production de Rhénanie-Palatinat, et la plus grande usine chimique d'Europe. Les quatre plus grandes entreprises derrière BASF sont également implantées le long du Rhin : Boehringer Ingelheim (pharma; Ingelheim), Joh. A. Benckiser GmbH (chimie/cosmétique; Ludwigshafen), SGE Deutsche Holding (construction; Ludwigshafen), Schott Glaswerke (verre; Mayence).



Source: www.statistik.rlp.de

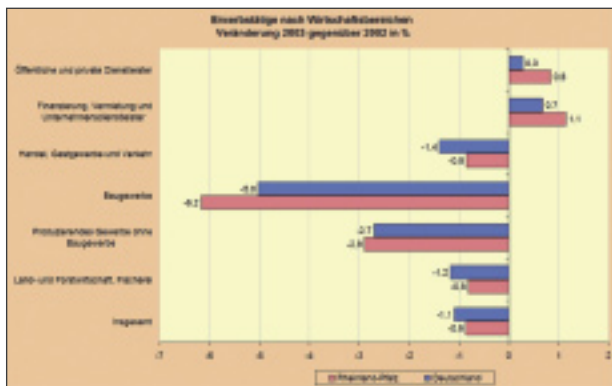
Sur une longueur de près de 300 kilomètres le Rhin représente la plus grande artère économique de la région. Sur ses berges se situent les trois grandes villes de Rhénanie-Palatinat, Ludwigshafen (environ 162.400 habitants), Mayence (environ 186.100 habitants), et Coblenche au confluent du Rhin et de la Moselle, le „triangle allemand“ (environ 107.900). Viennent encore s'y ajouter Kaiserslautern (99.500 habitants) et Trèves, la cité romaine sur la Moselle vieille de 2000 ans (100.200 habitants).

4.3.2 Marché du travail et emploi

Les mutations structurelles de l'économie sont déterminantes pour la réorganisation et la reprise de l'emploi. De nouveaux emplois porteurs d'avenir sont créés dans toute une série de branches, pour la plupart dans le secteur tertiaire. Cette tendance générale vers une économie tertiaire se fait également ressentir en Rhénanie-Palatinat.

En février 2004 la Rhénanie-Palatinat comptait environ 1.177.000 de salariés affiliés à la sécurité sociale, dont 531.000 femmes. On constate au point de vue de la répartition par sexe, que le pourcentage des femmes affiliés à la sécurité sociale est passé à un peu plus de 45%, alors que celui des hommes est tombé un peu au-dessous de 55%. Comparé au seuil le plus bas atteint en 1997 avec un effectif de 1,16 millions de personnes, ce niveau d'emploi représente une croissance de près de 1,4% en référence à février 2004. On enregistre de grands écarts par rapport à la moyenne du Land entre les différentes parties de la région, en particulier dans la région Trèves / Palatinat occidental, quoique la situation de l'emploi se soit également stabilisée au cours des deux dernières années dans cette région. La région Trèves / Palatinat occidental se compose de la circonscription de Trèves, des districts de Birkenfeld, Pirmasens, Kaiserslautern, Kusel, Donnersberg ainsi que des villes sans district de Deux-Ponts (Zweibrücken), Pirmasens et Kaiserslautern. Dans cette région Trèves / Palatinat occidental, on a enregistré un recul de l'emploi d'environ 6,7% entre 1990 et 2003. En valeur absolue, cela signifie que de 219.300 salariés affiliés à la sécurité sociale en 1990, on est passé à près de 204.500 salariés en 2003. Les plus grandes pertes ont été subies par la ville de Pirmasens (moins 27%), ainsi que la ville de Kaiserslautern (moins 10,7%) et par le district de Birkenfeld (moins 12,4%).

Divers secteurs de l'économie de la Rhénanie-Palatinat ont enregistré d'importantes pertes d'emploi. La mutation structurelle en Rhénanie-Palatinat a eu des répercussions diverses sur les différents secteurs de l'économie.



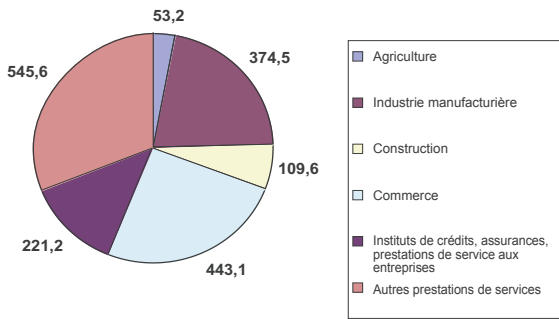
Au cours des années 1995 à 2003 les secteurs primaires et secondaires ont enregistré de fortes baisses du nombre de salariés. L'agriculture, la sylviculture et la pêche ont perdu 13,4% de leurs effectifs, les industries manufacturières environ 9% et l'industrie du bâtiment près de 9,3% de ses effectifs. Parmi les industries manufacturières, se sont surtout l'industrie chimique, l'industrie de transformation du bois ainsi que la

Source: Bundesagentur für Arbeit

construction mécanique qui ont été touchées. C'est encore le secteur tertiaire qui ressort gagnant des mutations structurelles en Rhénanie-Palatinat. Le secteur des services a progressé de 12,8% entre 1995 et 2003. Ce sont surtout les entreprises dans les domaines du financement, de la location et des services aux entreprises qui ont enregistré la plus forte croissance des effectifs avec 36,5%. Les autres secteurs du tertiaire tels que le domaine des prestations publiques et privées avec 11% et le domaine du commerce, de l'hôtellerie et des transports avec 5,7% ont atteint eux aussi une augmentation des effectifs supérieure à la moyenne.

63,1% de l'ensemble des salariés affiliés à la sécurité sociale (et 67,2% de l'ensemble de la population active) étaient employés en 2003 dans le secteur des services. L'ensemble du tertiaire devrait également continuer son expansion à l'avenir. L'Office des statistiques de Rhénanie-Palatinat prévoit la création possible de plus de 46.000 emplois dans cette branche d'ici 2010.

Répartition des effectifs salariés par secteur économique en 2003 (en milliers)



Source: www.statistik.rlp.de

Exemples économiques de la région Trèves / Palatinat occidental :

Industrie automobile

La construction automobile s'est imposée face aux autres branches traditionnelles de l'économie en tant que principal secteur économique dans la région du Palatinat occidental et représente, avec les sites militaires, l'employeur le plus important de la région. La plus importante entreprise de la région, la filiale du groupe Adam Opel S.A. à

Kaiserslautern, fait partie du secteur industriel de la construction automobile. Elle fut érigée à partir de janvier 1962 et la production de pièces de châssis débuta en juin 1966. Il s'ensuivit des expansions successives avec la construction de nouveaux ateliers de fabrication. Le site est aujourd'hui l'entreprise de sous-traitance la plus importante au sein de la joint venture General Motors Europe et emploie près de 5.000 personnes en 2004. La société Keiper-Recaro, la plus grande entreprise de district de Donnersberg, est elle aussi un grand sous-traitant de l'industrie automobile. Tout comme les usines Opel à Kaiserslautern, les premiers ateliers de fabrication furent implantés au début des années 60. Keiper-Recaro emploie au total en Rhénanie-Palatinat 2.800 personnes environ en 2004.

Industrie de la chaussure

Parmi les industries traditionnelles, l'industrie des biens de consommation en particulier a joui dans le passé d'une importance suprarégionale. Il s'agissait en premier lieu de l'industrie de la chaussure, qui dans la région du Palatinat occidental a longtemps été l'employeur principal et avait même mené à la naissance de monostructures économiques. Malgré une tendance à la baisse, Pirmasens et ses alentours restent le centre de l'industrie allemande de la chaussure.

L'industrie de la chaussure employait en 2004 près de 3.500 personnes. Comptant encore 40 producteurs de chaussures en 2004, l'industrie de la chaussure de Rhénanie-Palatinat représente la moitié de l'industrie de la chaussure allemande. La production de chaussures est établie

Salariés affiliés à la sécurité sociale par secteur d'activité

	1990	2003	Différence en %
Agriculture, sylviculture, Energie, industrie minière	16.356 13.800	13.158 13.596	- 19,6 - 1,5
Industries de transformation Construction	456.227 84.145	326.879 79.853	- 28,4 - 9,5
Commerce, transport, Télécommunications	151.156 45.307	176.137 53.947	+ 16,5 + 19,0
Banques, assurances Prestations de services Organisations à but non lucratif, économie domestique Collectivités territoriales Assurances sociales	38.554 229.608 129.901	39.164 337.355 134.720	+ 1,5 + 46,9 + 3,7
Total	1.165.054	1.174.809	+ 0,8

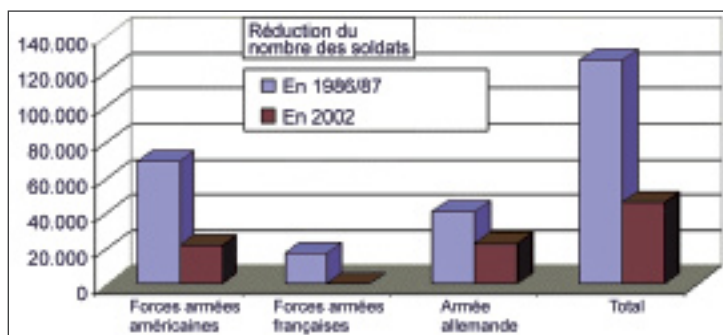
Source: *Landesarbeitsamt Rheinland-Pfalz-Saarland*
Au 30.06 de l'année concernée

dans la région depuis le début du XIX^e siècle, aussi bien au niveau artisanal qu'industriel. Plusieurs fois par an ont lieu des salons spécialisés au parc des expositions de Pirmasens, tournant autour de l'industrie et de la mode de la chaussure. Ces salons montrent que l'industrie de la chaussure occupe toujours une place centrale dans la région du Palatinat occidental et jouit d'une réputation internationale. Au niveau du savoir-faire dans la production de chaussures, la région occupe toujours la première place.

En dépit des difficultés traversées par le secteur, l'industrie de la chaussure en Rhénanie-Palatinat veut maintenir à l'avenir des postes hautement qualifiés dans la production de modèles de fabrication spéciale et hors du commun, ainsi que les services d'entreprises de qualité comme la planification et le marketing. Afin de pouvoir assurer à l'industrie de la chaussure une relève du personnel qualifié, il est prévu d'ériger un centre de compétences de la chaussure sur le site de la Husterhöhe (une ancienne caserne) à Pirmasens, qui doit concilier et améliorer les possibilités de formation que proposent l'école supérieure des métiers de la chaussure et le centre de formation des métiers de la chaussure. Il s'agit de préserver le savoir-faire en matière d'industrie de la chaussure présent dans la région et de le développer pour l'avenir.

Reconversion

Le départ des troupes stationnées en Europe centrale et particulièrement en Rhénanie-Palatinat résulte des succès de la politique internationale de désarmement. La très forte présence de troupes alliées – depuis fin 1992 des troupes américaines en quasi totalité – avait et a en partie encore de fortes répercussions sur la situation générale de la région, entre autres en termes d'occupation des sols, d'emploi de salariés allemands, de développement supplémentaire des infrastructures, de marché de l'immobilier. En particulier l'occupation depuis de nombreuses années de surfaces, en partie très étendues – au niveau du Palatinat occidental, environ 10% de la superficie totale – a influencé dans une grande mesure l'aménagement du territoire des régions concernées.



Dans ces régions traditionnellement défavorisées, les forces alliées étaient et sont souvent le seul employeur important. La réduction des troupes révèle la forte dépendance économique et les déficiences structurelles des zones périphériques rurales telles que le Palatinat occidental.

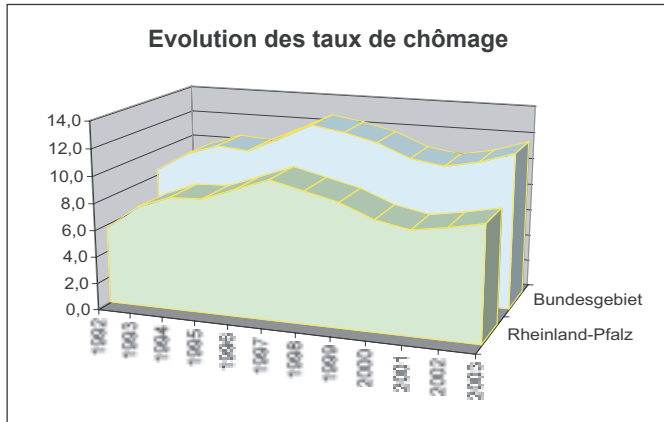
Le nombre des civils allemands employés par les forces alliées est en recul constant – allant de pair avec la réduction des troupes. En 2002, elles employaient encore en Rhénanie-Palatinat environ 24.480 personnes civiles. Par rapport à 1986/87, alors que l'emploi était à son niveau le plus élevé avec 48.800 employés, cela représente un recul de près de 50%. Le départ des soldats de Rhénanie-Palatinat au cours de la même période eut des dimensions encore plus dramatiques. Sur les 126.800 soldats stationnés en 1986/87, près de 64% partirent, abaissant le nombre des soldats stationnés en Rhénanie-Palatinat à 45.900 en 2002.

Parallèlement toutefois, l'importance relative du Palatinat occidental comme région de garnisons augmente par rapport à l'ensemble de la Rhénanie-Palatinat et à l'ensemble de l'Allemagne : sur les 21.700 soldats américains (en 2002) stationnés en Rhénanie-Palatinat, plus de la moitié (environ 10.000) sont installés en Palatinat occidental. Les besoins en personnel civil sont donc toujours aussi importants. Environ 40% des civils travaillant pour les Alliés en Allemagne vivent en Rhénanie-Palatinat, et plus des 2/3 d'entre eux habitent en Palatinat occidental.

4.4 Le marché de l'emploi en Rhénanie-Palatinat

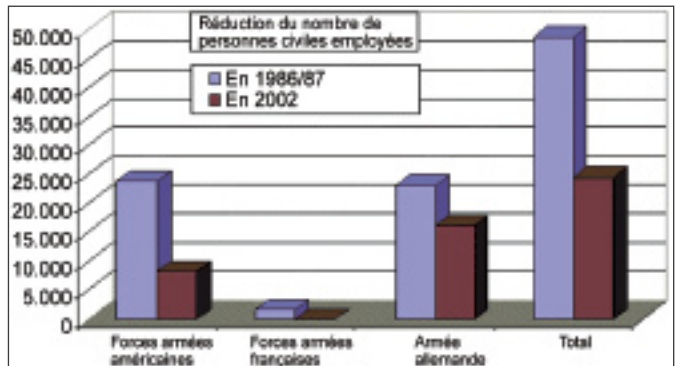
L'évolution de la conjoncture a eu des répercussions favorables sur le marché de l'emploi rhéno-palatin. Le chômage, après avoir atteint son plus haut niveau en 1997 avec 163.800 demandeurs d'emploi n'a cessé de reculer de façon sensible au cours des années suivantes. En 2001, 134.800 personnes étaient encore inscrites au chômage, soit près de 29.000 ou 17,7% de moins que quatre ans auparavant. La moyenne annuelle du taux de chômage, calculée

sur la base de la population active civile salariée, a baissé de 10,3% en 1997 à 7,6% en 2001. Cette tendance positive n'a pu malheureusement se maintenir, si bien que le taux de chômage s'est stabilisé à un niveau de 8,5% en 2003.



Source: Bundesagentur für Arbeit

Les femmes ont davantage profité du recul du chômage en Rhénanie-Palatinat que les hommes. En moyenne, près de 88.600 hommes (57,3%) étaient sans emploi en 2003. Près de 66.000 femmes (42,7%) étaient inscrites au chômage. En avril 2004, 23,8% des chômeurs étaient âgés de plus de 55 ans, soit plus d'un chômeur sur trois. Le chômage des jeunes de moins de 20 ans n'a diminué que de façon insignifiante, le taux de chômage se situait à 7,7% en avril 2004.



Source: Konversionsbericht 2002 der Landesregierung Rheinland-Pfalz

Toutefois, la Rhénanie-Palatinat est parvenue en majeure partie à se soustraire à l'évolution négative de l'économie prédominant au niveau national, si bien que le taux de chômage de la Rhénanie-Palatinat, se situant à 8,5% est nettement en dessous du seuil national de 11,6% en 2003. Les mutations structurelles couronnées de succès en Rhénanie-Palatinat portent à présent également leurs fruits au niveau du marché de l'emploi.

Le chômage de longue durée enregistre une évolution positive, son taux recule depuis 1997. 44.620 personnes, soit environ 28,6% de l'ensemble des hommes et des femmes inscrits à la recherche d'un emploi au mois d'avril 2004 étaient au chômage depuis un an ou plus. Ce recul du chômage de longue durée s'explique par le succès des programmes d'intégration des agences pour l'emploi et par une hausse de la demande en personnel qualifié avec de l'expérience.

Le chômage a enregistré un recul dans certaines parties de la région. Les "régions à problèmes", particulièrement affectées au début des années 90 par la récession, la reconversion et les autres mutations structurelles voient elles aussi le "bout du tunnel" depuis 1998. Après que le taux de chômage a atteint son niveau le plus élevé en 1997, la plus forte baisse du chômage s'est produite à Kaiserslautern, se fixant à environ 16.300 au mois de mars 2004. Cela correspond à un taux de chômage de 9,0% à Kaiserslautern. La région de Pirmasens reste une des zones à problèmes de la Rhénanie-Palatinat, avec un taux de chômage de 10,9% en 2003. Toutefois on s'attend, en raison des carnets de commandes mieux remplis dans la région de Pirmasens, à de prochaines répercussions positives sur le marché de l'emploi régional. Dans le district de Bad Kreuznach, le nombre des chômeurs s'est stabilisé en 2003 à près de 13.400, soit un taux de chômage de 8,2%. Avec 10,6%, le taux de chômage de la région de Trèves se situe au-dessus de la moyenne de la Rhénanie-Palatinat. Toutefois, certains signes indiquent une tendance à la baisse du chômage dans cette région. Le Palatinat occidental, avec les districts de Pirmasens (10,9%), Kaiserslautern (9,0%) et Bad Kreuznach

(8,2%) demeure une région très touchée par le chômage.

La mutation structurelle commence à prendre de l'élan dans cette région. Les carnets de commandes qui se regarnissent au cours du premier semestre 2004 dans les différents secteurs économiques de la région se reflèteront à l'avenir sur les marchés de l'emploi régionaux.



Frontaliers

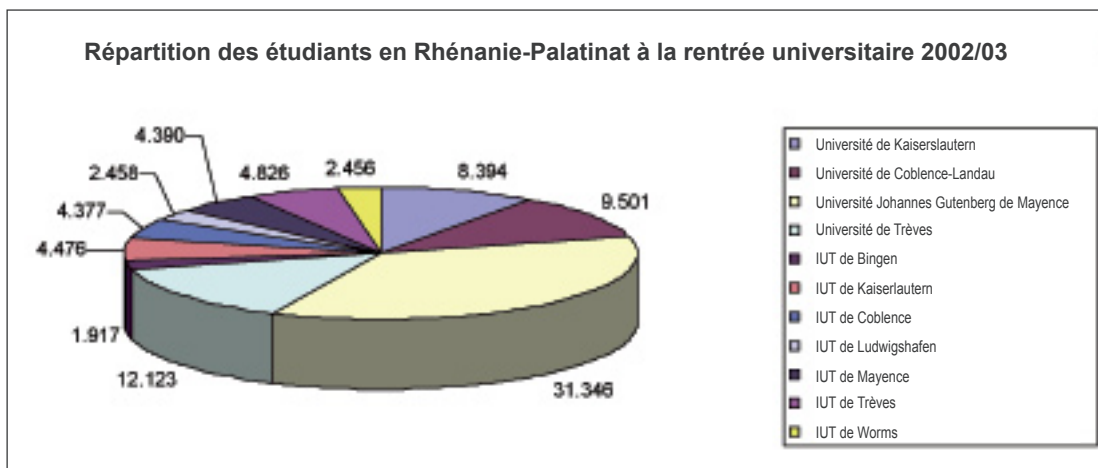
L'espace économique de Trèves enregistre le plus gros mouvement de frontaliers. En 2003/2004, environ 18.700 personnes traversaient la frontière tous les jours vers le Grand-Duché de Luxembourg. De nombreux Allemands y travaillent dans le domaine financier, de plus les entreprises artisanales de Trèves réalisent également un important chiffre d'affaires au Luxembourg.

EURES apportera à l'avenir des précisions quant aux qualifications des frontaliers, nécessaires à une analyse globale détaillée des mouvements frontaliers selon la provenance et le lieu de travail.

4.5 Universités en Rhénanie-Palatinat

L'enseignement supérieur en Rhénanie-Palatinat est composé de 4 universités et 7 IUT, dans lesquels étaient inscrits à la rentrée universitaire 2002 86.264 étudiants au total.

■ 4 universités :	Rentrée universitaire 2002
- Université de Mayence :	31.346
- Université de Trèves :	12.123
- Université de Kaiserslautern :	8.394
- Université de Coblence-Landau :	9.501
■ 7 IUT :	Rentrée universitaire 2002
- IUT de Bingen :	1.917
- IUT de Kaiserslautern :	4.476
- IUT de Coblence :	4.377
- IUT de Ludwigshafen :	2.458
- IUT de Mayence :	4.390
- IUT de Trèves :	4.826
- IUT de Worms :	2.456



Source : www.statistik.rlp.de

On trouve également les établissements suivants implantés en Rhénanie-Palatinat : l'école supérieure allemande d'administration à Spier, l'école supérieure de gestion d'entreprise à Vallendar, la faculté de théologie à Trèves et l'école supérieure de philosophie et de théologie à Vallendar. Ces universités spécialisées réunissaient au total à la rentrée universitaire 2002 1.384 étudiants.

L'ensemble des filières proposées est en outre complété par des écoles supérieures d'administration et les établissements privés d'enseignement supérieur de Ludwigshafen et Mayence. Ces établissements d'enseignement supérieur comptabilisaient en tout 3.475 étudiants à la rentrée universitaire 2002. Ce qui porte le nombre d'étudiants inscrits dans l'ensemble des universités et établissements d'enseignement supérieur en Rhénanie-Palatinat à la rentrée universitaire 2002 à plus de 91.000.

Le nombre d'étudiants en Rhénanie-Palatinat a encore augmenté l'année dernière. A la rentrée universitaire 2003, un nouveau record à été établi avec un total de 95.758 étudiants, soit une croissance de 5,1% par rapport à la rentrée universitaire 2002.

Un des facteurs positifs pour l'enseignement supérieur en Rhénanie-Palatinat tient dans la politique poursuivie par le gouvernement du Land, qui – à l'inverse de tous les autres Länder – au lieu de diminuer ses subventions à l'enseignement supérieur, les maintient à un niveau constant, si bien que l'enseignement supérieur garde tous ses attraits et rayonne au-delà des frontières du Land.

L'enseignement supérieur en Rhénanie-Palatinat a subi ces dernières 30 années un processus de changement important. Dans le cadre du développement continu de l'économie de Rhénanie-Palatinat orientée vers la production et les services, de nouveaux instituts d'enseignement supérieur ont été créés et se sont établis dans leur rôle d'organismes de formation et de recherche comme un important facteur économique dans la région Trèves / Palatinat occidental entre autres.

La plus grande et plus ancienne université de Rhénanie-Palatinat est l'Université Gutenberg à Mayence créée en 1477; elle compte 31.346 étudiants et employait 7.445 personnes en 2002, ce qui la met au rang de 2^e employeur de Mayence.

En comparaison le paysage universitaire de la région de Trèves et du Palatinat occidental apparaît comme relativement jeune. Les Universités de Trèves (12.123 étudiants) et de Kaiserslautern (8.394 étudiants) ont été créées en 1970, l'Université de Coblence-Landau (9.501 étudiants), fondée en 1990, est la plus jeune.

Un enseignement orienté vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)

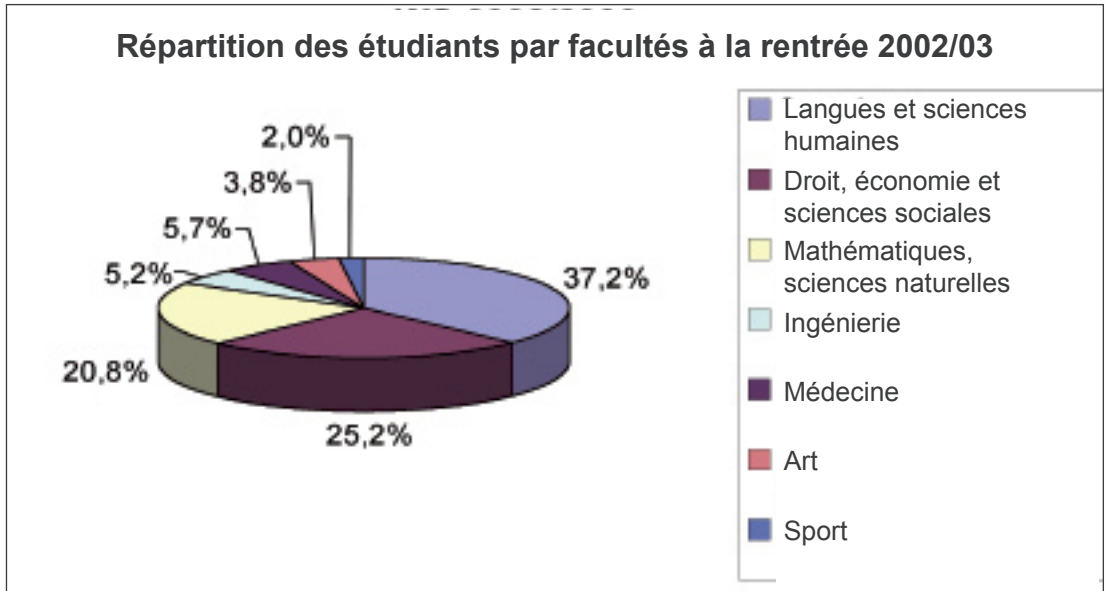
A l'inverse de la tendance prédominante en Allemagne, de plus en plus de filières sont proposées dans ce domaine dans les établissements d'enseignement supérieur en Rhénanie-Palatinat : infographie, génie informatique, conception multimedia, conception en communication, gestion de l'information etc. Depuis 1995, le nombre de places dans ce domaine a connu une croissance de 50%. Les demandes sont toutefois toujours plus élevées que le nombre de places disponibles.

Les 7 IUT de Rhénanie-Palatinat proposent **des cursus porteurs d'avenir orientés vers l'économie et la pratique** entre autre dans les domaines de l'électronique, de la technologie environnementale et de la technologie des matières plastiques.

Les étudiants des universités de Rhénanie-Palatinat se concentrent pour la majeure partie sur trois grandes facultés. A la première place se trouvent, à la rentrée universitaire 2002/2003, les langues ainsi que la culture et la civilisation, avec 37,2% des étudiants inscrits. Le droit, l'économie et les sciences sociales (25,2%) se situent à la deuxième place, suivis des mathématiques et des sciences naturelles (20,8%). Loin derrière arrivent d'autres facultés comme la médecine (5,7%) et les études d'ingénieur (5,2%). Le sport et les arts rassemblaient 5,8% des étudiants à la dernière rentrée universitaire.

Le nombre des étudiants inscrits augmentant, le profil universitaire de la Rhénanie-Palatinat commence à se développer de façon de plus en plus positive. Afin de maintenir cette tendance

bénéfique, il a entre autre été décidé fin 2003 de soutenir l'enseignement supérieur en Rhénanie-Palatinat avec un programme de 3 millions d'euros. Ces fonds ne pourront certes pas résoudre tous les problèmes de l'enseignement supérieur, mais manifestent la volonté du Land de Rhénanie-Palatinat d'améliorer son profil d'études et de recherches et de mettre tout en œuvre pour y parvenir.



Source: www.statistik.rlp.de

5. Focus Grande Région

5.1 Développement de la collaboration transfrontalière 3

La Sarre, la Rhénanie-Palatinat, la Lorraine, le Grand-Duché de Luxembourg, la Wallonie et la communauté germanophone de Belgique (qui forment la "Grande Région") se sont unis dans le cadre d'une coopération transfrontalière afin de renforcer l'importance de chacune des régions et de contribuer ainsi à l'intégration européenne. Il existe une coopération informelle depuis les années 60 entre la Sarre, la Lorraine et le Luxembourg, rejoints ultérieurement par la Wallonie et la Rhénanie-Palatinat. En 1969 fut créée la Commission intergouvernementale franco-allemande, à laquelle le Luxembourg adhéra en 1971. La même année, la Commission intergouvernementale décida la création de la Commission régionale en tant qu'organe exécutif. La coopération fut ancrée dans un accord national en 1980 dont le principal objectif était de promouvoir les relations entre les trois pays dans des domaines très variés (administration, culture, technique, économie).

Par la suite furent créées de nombreuses institutions, comme le Conseil parlementaire interrégional ou le Sommet des exécutifs de la grande Région, qui exercent aujourd'hui une influence déterminante sur la

coopération. Depuis 1995 le Sommet des exécutifs de la Grande Région réunit les plus hauts représentants de chaque région, selon une périodicité de 18 mois, avec une présidence tournante.

À la fin des années 90, la "nouvelle architecture" instaura une nouvelle structure d'organisation. La coopération institutionnelle doit s'articuler et se poursuivre sur cette base. La Maison de la Grande Région à Luxembourg fut créée dans cette optique.

Cette coopération vise à faire de la Grande Région une région-clé au cœur de l'Europe et une zone européenne d'agglomération. Réunir les potentiels disponibles dans chaque région membre permet d'optimiser les atouts de chacune et de gérer la coopération de façon plus efficace grâce aux effets de synergie.

Depuis 1991 les programmes INTERREG de l'UE pour la coopération transfrontalière jouent également un rôle important dans la poursuite de ces objectifs grâce au soutien financier qu'ils apportent à la réalisation de nombreux projets tout aussi bien dans les domaines de l'économie que de la culture ou du tourisme. Les régions frontalières s'en trouvent renforcées et des solutions sont apportées aux problèmes économiques transfrontaliers.

Création	Nom de l'institution	Paragraphe
1969	Commission intergouvernementale	5.2.1
1971	Commission régionale	5.2.2
1986	Conseil parlementaire interrégional	5.2.6
1988	Conseil des ministres	5.2.7
1994	Sommet de la Grande Région	5.2.3
1996	Comité économique et social	5.2.5
1999	Maison de la Grande Région	5.2.4

Les différences entre les systèmes politiques auxquels les régions sont intégrées au niveau national engendrent d'importants problèmes en ce qui concerne la mise en oeuvre des projets financés entre autres par INTERREG. C'est pour faire face à ces problèmes que fut signé en 1996 "l'accord de Karlsruhe" par les gouvernements de l'Allemagne, du Luxembourg, de la France et de la Suisse. Cet accord prévoit de faciliter la coopération entre des collectivités territoriales et des organismes publics locaux. L'accord de Karlsruhe apporte un nouveau cadre juridique à la coopération interrégionale et communale, en donnant pour la première fois la possibilité à des collectivités territoriales de Sarre ou de Rhénanie-Palatinat de conclure des accords avec des collectivités territoriales luxembourgeoises, françaises ou allemandes, ou de créer des groupements locaux de coopération transfrontalière, dont le régime juridique s'inspire des syndicats de collectivités publiques.

5.2 Institutions au niveau politique

5.2.1 La Commission gouvernementale franco-germano-luxembourgeoise (1969)

La Commission intergouvernementale se compose de trois délégations nommées par chaque gouvernement. Elle doit assurer le bon fonctionnement de la coopération transfrontalière, en s'efforçant de réunir au niveau international les conditions formelles nécessaires. Par ailleurs, elle discute des questions générales concernant la coopération régionale.

La Commission intergouvernementale se réunit officiellement une fois par an. Dans la pratique toutefois, les rencontres ont lieu beaucoup plus rarement.

5.2.2 La Commission régionale et ses groupes de travail (1971)

Bien que la Commission régionale dépende de la Commission intergouvernementale, elle est néanmoins le véritable organe de coopération transfrontalière entre les états au niveau régional. Elle se compose des représentants des administrations des régions membres, sa présidence est tournante tous les 18 mois. La Commission régionale est entièrement libre de choisir les thèmes traités.

Pour la préparation et la mise en oeuvre de résolutions, la Commission régionale dispose de groupes et de sous-groupes de travail, dont les présidences sont réparties entre les régions. Selon les thèmes choisis, la Commission peut aussi mettre en place des groupes de travail ad hoc. Il existe actuellement des groupes de travail pour les domaines du tourisme, des questions économiques, de l'environnement, des questions sociales, de l'enseignement supérieur, de l'aménagement du territoire, de la culture, de la sécurité et la prévention, des offices de statistiques, des offices topographiques, du réseau routier, de la formation et de l'éducation.

5.2.3 Le Sommet des exécutifs de la Grande Région (1994)

Le „Sommet des exécutifs de la grande région“ représente la plus haute instance au niveau politique du système de la coopération transfrontalière. C'est une assemblée réunissant les plus hauts représentants des gouvernements de toutes les régions membres. La mise en place des sommets fut décidée en 1994. Depuis, les rencontres suivantes ont eu lieu :

- 7^e Sommet de la Grande Région, 30 juin 2003, Sarrebruck -
"Formation et recherche"
- 6^e Sommet de la Grande Région, 12 novembre 2001, Mondorf-les-Bains
(Grand-Duché du Luxembourg) - "La promotion de la culture entrepreneuriale et d'une
politique des PME concertée dans la Grande Région"
- 5^e Sommet de la Grande Région, 3 mai 2000, Lièges (Wallonie, Belgique) -
"Tourisme et culture dans la Grande Région, des lieux et des hommes"
- 4^e Sommet de la Grande Région, 19 novembre 1998, Trèves (Rhénanie-Palatinat) -
"Le développement écologique durable dans la Grande Région"
- 3^e Sommet de la Grande Région, 22 octobre 1997, Manderen (Lorraine) -
"Les transports et communications au service de l'emploi et du développement économique
dans la Grande Région"
- 2^e Sommet de la Grande Région, 7 novembre 1996, Sarrebruck (Sarre) -
"Marché de l'emploi, le dialogue social, la suppression des entraves administratives"
- 1^{er} Sommet de la Grande Région, 20 septembre 1995, Mondorf-les-Bains
(Grand-Duché du Luxembourg)

5.2.4 Le Bureau commun de Luxembourg (1999)

Le Bureau commun de Luxembourg a été mis en place dans le cadre de la "nouvelle architecture" de la Grande Région, dans le but d'amplifier l'efficacité et d'améliorer la qualité de la coopération transfrontalière dans la région SaarLorLux. Chaque région est invitée à y déléguer un représentant. Le Bureau commun doit agir en tant qu'interlocuteur et servir de maillon entre les citoyens des différentes régions et l'administration. Afin d'atteindre cet objectif, la Maison de la Grande Région remplit deux fonctions : une fonction interne et une fonction externe.

Au niveau interne, la Maison de la Grande Région doit poursuivre les travaux du Sommet de la Grande région et de la Commission régionale. Au niveau externe, elle représente la collaboration institutionnelle ainsi que la Grande Région en tant que telle vers l'extérieur.

5.2.5 Le Comité économique et social (CES-GR) de la Grande Région (1996)

Le Comité économique et social de la Grande Région (CESRG) a été créé sur résolution du second sommet de 1996 à Sarrebruck. Il se compose de 36 membres (six par région), issus d'organisations représentant les travailleurs ou les employeurs et de spécialistes. Ils sont nommés par chaque région pour une durée de cinq ans. Le CES traite les problèmes transfrontaliers communs inhérents au développement économique et social et à l'aménagement du territoire de la Grande Région. Il agit en tant qu'organe consultatif, qui exprime des recommandations aux organes exécutifs et développe des analyses et des concepts qu'il propose au Sommet pour examen et mise en œuvre.

Afin de mener à bien des tâches telles que la mise en place de l'Observatoire Interrégional de l'Emploi (OIE), la suppression d'obstacles administratifs ou la lutte contre le chômage des jeunes, le Comité économique et social fait appel aux groupes de travail requis. En cas de besoin, des représentants des chancelleries d'Etat et des commissions se tiennent à disposition en qualité d'observateur ou d'expert.

5.2.6 Le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI) (1986)

Le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI) a été créé le 17 février 1986 par les présidents du Landtag de la Sarre, de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg, du Landtag de Rhénanie-Palatinat, du Conseil Régional de Lorraine, et du Conseil provincial de la province de Luxembourg (Belgique). Ce dernier conseil a été remplacé ultérieurement par le Parlement wallon.

Il se compose des présidents des cinq parlements et assemblées ainsi que de six parlementaires délégués par ces assemblées. Le conseil se réunit en moyenne deux fois par an en session plénière et peut inviter les gouvernements des cinq régions à y participer.

Le CPI a pour mission de promouvoir le rôle économique, social et culturel de la Grande Région et de contribuer, à longue échéance, au développement d'une perspective de coopération dans les domaines qui sont de la compétence de chacune des régions.

Les décisions prises par le CPI n'ont pas d'impact vers l'extérieur, mais le CPI peut néanmoins influencer les résolutions des organes exécutifs de la région.

5.2.7 Le Comité commun des Exécutifs régionaux Sarre-Lorraine (1988)

Le Comité commun des exécutifs régionaux Sarre-Lorraine a été créé en 1988. Il a pour mission de coordonner d'une part les organes exécutifs lorrains et sarrois et d'autre part la coopération économique, culturelle et sociale. Cet organe représente les deux régions auprès des acteurs nationaux et internationaux. Il est également l'interlocuteur du CPI. Il doit assurer une coopération continue et contrôler le caractère approprié et le suivi de projets prévus.

Au niveau de ce comité commun ont lieu des sessions communes du conseil des ministres de la Sarre et de l'exécutif du Conseil régional. Un conseil et un secrétariat communs ont été mis en place.



21 EURES

Grenzpartnerschaften/Transfrontaliers in Europa

1. **H.N.F.K Hainaut / Nord-Pas de Calais / West-Vlaanderen / Kent**
Belgique/Belgie, France, United Kingdom
2. **IGA 2** - Belgique/Belgie, Nederland
3. **Euregio Gronau/Enschede** - Deutschland, Nederland
4. **IGA 2** - Belgique/Belgie, Nederland, Deutschland,
5. **P.E.D.** - Belgique/Belgie, France, Luxemburg
6. **Saar / Lorraine / Luxembourg / Rheinland-Pfalz**
Deutschland, France, Luxemburg
7. **EURAZUR** - France, Italia
8. **TRANSALP** - France, Italia
9. **Sønderjylland / Schleswig**
Danmark, Deutschland
10. **EURALP** - Österreich, Italia
11. **Euregio Rhein-Waal / Maas - Rhein - Nord**
Nederland, Deutschland
12. **INTERALP**
Österreich, Deutschland
13. **EDR**
Nederland, Deutschland
14. **PYREMED/PIRIMED**
España, France

15. **Northern Ireland / Border counties of the Rep. of Ireland**
Ireland, United Kingdom
16. **Trans Tirolia**
Italia, Österreich, Schweiz
17. **ØRESUND**
Danmark, Sverige
18. **Galicia / Região Norte**
España, Portugal
19. **Oberrhein**
France, Deutschland
20. **Tornedalen**
Finland, Sweden
21. **Bodensee**
Schweiz, Österreich, Deutschland





Kontakt / Contact:
Joachim Geppert
Wissenschafts- & Entwicklungs-Centrum
EURES-Transfrontalier SLLR
MKW Wirtschaftsforschung
Ring am Gottwill 18
D-66117 Saarbrücken
Tel.: +49/681 954 47-0
joachim.geppert@mkw-gmbh.de
www.mkw-gmbh.de



Publié avec le soutien de l'UE et de la Rhénanie-Palatinat